

# Rouhling

## Informations

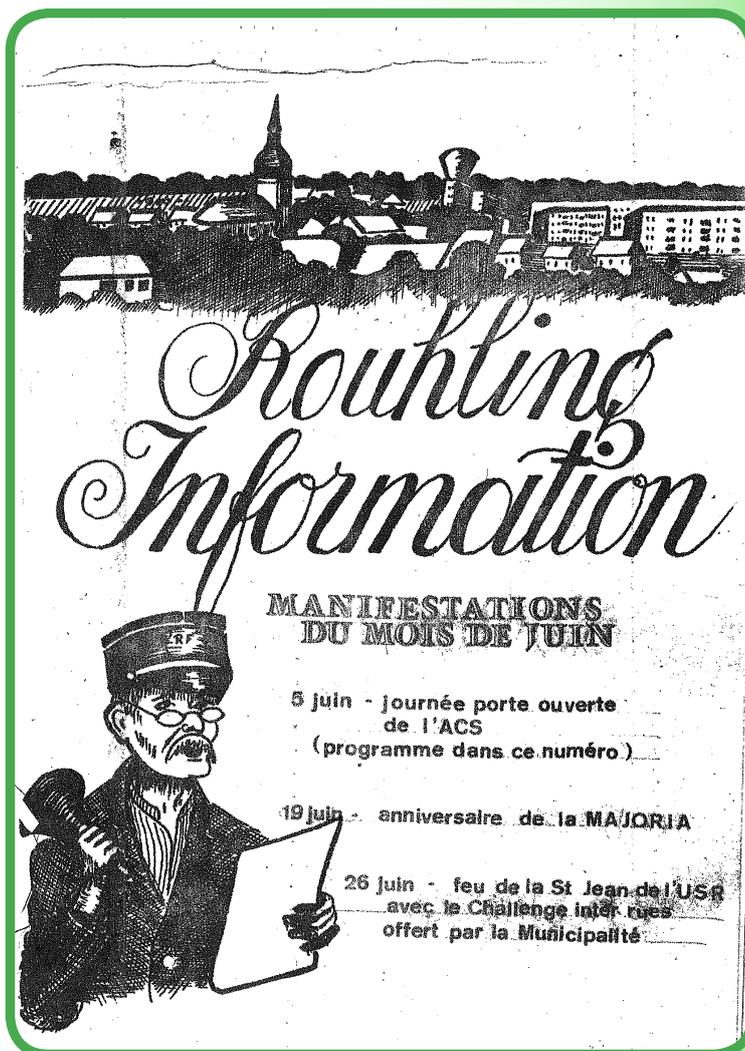
140

Juin  
2023

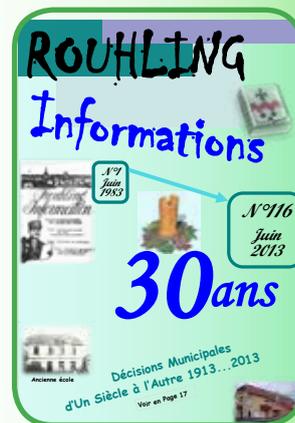
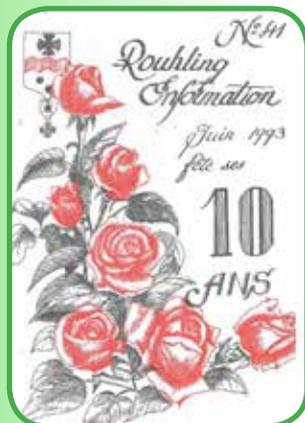
# 40 ans

### TEMPS FORTS

- > p.12 HONORARIAT
- > p.30 LIRE EN FÊTE
- > p.36 LA CARAVANE DU SPORT



www.rouhling.fr



# technigazon

18, rue Pierre Adt  
54700 Atton

03 83 82 58 74 tél  
03 83 82 58 96 fax  
contact@technigazon.fr

terrains de sport engazonnés  
stabilisés et synthétiques

Patricia ROUMENS E.I

*Sophrologue - Energéticienne*

certification professionnelle de sophrologue  
inscrite au RNCP

Sur rendez-vous à domicile  
Rouhling et ses environs

Tél : 06 43 58 13 47 | souffledevie57@gmail.com

## HEHN FRÈRES

11, rue Antoine Pelletier  
57520 GROSBLIEDERSTROFF  
Email : hehnfreres@orange.fr

**ENTREPRISE DE PLÂTRERIE**

PLÂTRERIE TRADITIONNELLE  
PROJETÉ, CLOISONS  
FAUX PLAFONDS  
RÉHABILITATION, CORNICHES  
DÉCORATION INTÉRIEURE  
CRÉPIS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS



**03 87 09 03 45**

# Taxi Stéphane

## 06.75.20.17.66

**TONI Stéphane**  
9, rue des Marguerites  
57200 BLIES-EBERSING

Commune de rattachement  
Rouhling

Transport de malades en position assise  
Tous types de transports

Toutes distances  
7 jours / 7

Déplacements privés  
et professionnels,

Navette aéroports et gares,

Transports de colis urgents,

Transport de malades  
en position assise  
(consultations,  
hospitalisation, cures...)

Tél 06 75 20 17 66,  
03 87 06 19 80

E-mail :  
taxistephane57@orange.fr

# Sommaire

- p. 2 Etat civil
- p. 8 Solidarité
- p. 9 Civisme et citoyenneté
- p. 10 Maison de retraite
- p. 12 Faits marquants
- p. 14 Au conseil municipal
- p. 16 La page financière
- p. 18 Chantiers et travaux
- p. 19 Personnel communal
- p. 20 Projet
- p. 21 Urbanisme
- p. 22 Vie économique
- p. 23 Nouvelles de BST
- p. 24 Histoire de Rouhling
- p. 26 Périscolaire et animations
- p. 27 Echos des écoles
- p. 30 A la bibliothèque
- p. 33 Vie Associative

## Le mot du maire

Les saisons défilent, les années passent et nous atteignons déjà le milieu du mandat. Très ralentie au départ par la pandémie, la municipalité a pris son rythme de croisière et déroule son programme progressivement.

A mi-mandat, nous avons, dans le domaine de la voirie, successivement terminé le lotissement du Ruisseau, rénové le Square Bellevue et le parking du stade et viabilisé une nouvelle tranche du lotissement Coubertin. Côté bâtiment, la rénovation de la salle omnisport vient de démarrer et le lancement des travaux pour la construction de la Maison de Santé est prévu en septembre. Les deux importants chantiers de CdC Habitat dans la cité se termineront également pour la fin de l'année. Il nous faudra alors songer à rénover notre place du Marché vieillissante.

Annoncé également dans notre programme électoral, le projet éolien engagé dans le mandat précédent en collaboration avec deux autres communes, a connu un revirement de situation. Ce projet qui s'inscrivait totalement dans les objectifs de l'Etat de développement des énergies renouvelables et aurait rapporté à la commune des retombées financières substantielles est désormais abandonné. Des explications plus complètes vous sont données dans ce bulletin.

Pour le deuxième semestre qui démarre, la municipalité va se concentrer sur deux dossiers inscrits au budget de cette année, le lancement de la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et la modernisation de notre éclairage public. Celle-ci devra permettre de conserver un éclairage minimum de nuit tout en réalisant des économies sur notre consommation électrique.

Comme vous aurez pu le voir sur la couverture de cette édition, avec ce bulletin N° 140, nous fêtons le quarantième anniversaire de "**Rouhling Info**". C'est l'occasion de remercier les créateurs de notre journal local, bien inspirés à l'époque, qui sous la houlette de Jean KAR-MANN avaient lancé le premier exemplaire au printemps 1983.

Pour l'heure, et avec l'arrivée de la période estivale, je vous souhaite à toutes et tous, de profiter d'un bel été, et de passer d'excellentes vacances.



**Jean-Luc EBERHART**  
Maire de Rouhling

### Anniversaires

Heureux anniversaire et meilleurs vœux de longévité à :

#### Mesdames :

- Antoinette JUNG née SCHWARTZ, 86 ans le 8 novembre
- Marie-Louise FERSING née BORNER, 82 ans le 18 novembre
- Monique DONEYER née RAUCH, 80 ans le 20 novembre
- Thérèse BEHR née MEYER, 90 ans le 23 novembre
- Marie EL MARGHANI née EBERHART, 84 ans le 30 novembre
- Hedwige FERSING née EBERHART, 92 ans le 2 décembre
- Odile MALLICK née EBERHART, 86 ans le 14 décembre
- Marie-Madeleine BARBERO née WALTER, 83 ans le 23 décembre
- Véronique DORE née PETERMANN, 89 ans le 02 janvier
- Yvonne FERSING née BEHR, 83 ans le 03 janvier
- Anne PFEFFER née SCHINDLER, 102 ans le 06 janvier
- Françoise MULLER née FERSING, 80 ans le 07 janvier
- Odette TRIBOUT née SERRA, 80 ans le 16 janvier
- Jeanne FUSTINONI née WARY, 85 ans le 18 janvier
- Anni HEIDELBERGER née BRIX, 85 ans le 19 janvier
- Irène BARKE née MENDROCK, 92 ans le 31 janvier
- Bernadette FEICHT née WEISSLINGER, 85 ans le 10 février
- Anne EBERHART née HEIN, 93 ans le 12 février
- Juliette WAGNER née LEINEN, 84 ans le 16 février
- Jocelyne DE MEULEMESTER, 84 ans le 21 février
- Marie AUFSATZ née PHILIPPE, 84 ans, le 22 février
- Anna GRINVALT née MASSING, 80 ans le 2 mars
- Marie TOUSCH née ZWING, 86 ans le 6 mars
- Célestine FERSING née MASSING, 83 ans le 11 mars
- Hildegard RAUCH, 82 ans le 18 mars
- Gaby SAINT GERMAIN, 80 ans le 19 mars
- Thérèse GREFF née MEYER, 81 ans le 30 mars
- Rosemarie GRATIUS née THUILLIER, 88 ans le 1er avril
- Bernadette BLEIN née PITZIUS, 86 ans le 9 avril
- Marthe KRONENBERGER née DLUGI, 91 ans le 15 avril
- Jeannine BIRBES, 86 ans le 16 avril
- Anne LEFEVRE née METZINGER, 84 ans le 20 avril
- Adélaïde PHILIPPE née GLADEL, 90 ans le 24 avril
- Simone WARY née GOMEZ, 87 ans le 27 avril
- Libertad PEREZ WAZQUEZ née COQUE GOMEZ, 90 ans le 02 mai
- Lucia HASER née NEGRO, 96 ans le 03 mai
- Blandine ANDRES née PHILIPPE, 91 ans le 11 mai

#### Messieurs :

- Jean DONEYER, 85 ans le 23 novembre
- Edmond SCHWARTZ, 89 ans le 17 décembre
- Jean JUNG, 82 ans le 21 décembre
- Julio NAVARRO, 85 ans le 22 janvier
- Armand SCWHARTZ, 87 ans le 24 janvier
- Manuel BARBERO, 90 ans le 29 janvier
- Albert GLADEL, 93 ans le 15 février
- Joseph SCHWARTZ, 84 ans le 11 mars
- Roger MULLER, 86 ans le 3 avril
- Robert GUILLAUCOURT, 80 ans le 9 avril
- Manfred JERNASZ, 81 ans le 19 avril
- Alphonse FERSING, 85 ans le 25 avril



### Naissances

Bienvenue et meilleurs vœux de prospérité à :

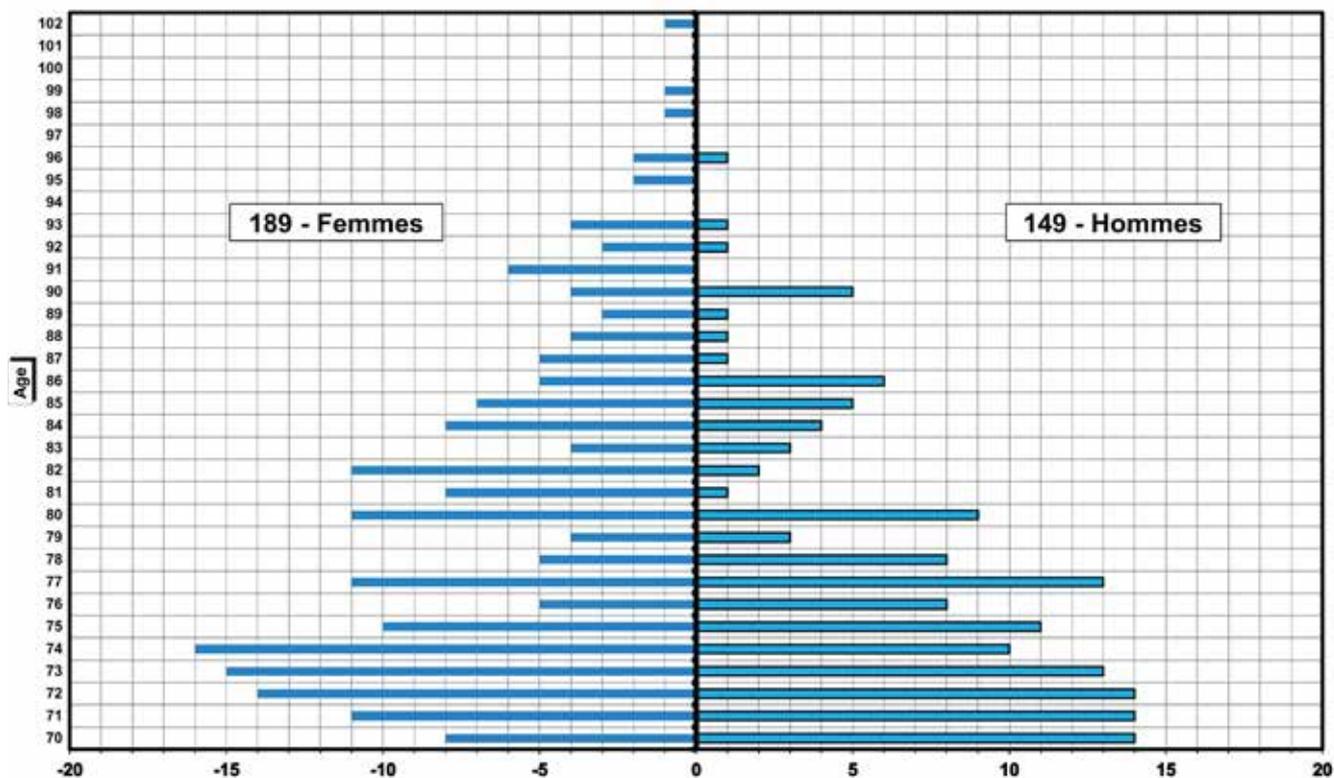
- Cataleya née le 16 janvier à Sarreguemines, 1er enfant de Pamela MARTIN et David WEISER.
- Jassim né le 30 mars à Forbach, 2ème enfant de Laura PALMAS et Taoufik TABOUKARCHT.
- Sehi-Lou née le 13 avril à Sarreguemines, 2ème enfant de Julia ALAYA et Lillian TOAN.
- Oksana née le 2 mai à Sarreguemines, 1er enfant de Corinne MALECKI et David WALICKI.

### Décès

Sincères condoléances aux familles éprouvées par le décès d'un des leurs.

- Céline JACQUARD née STEFFANUS, décédée à Rouhling, le 07 novembre à l'âge de 84 ans,
- Horst KIRSCH, décédé le 14 décembre à Bitche à l'âge de 81 ans,
- Marie BECKER née MARCHE, décédée le 27 décembre à Rouhling à l'âge de 92 ans,
- Françoise STARCK née OCHS, décédée le 29 décembre à Rouhling à l'âge de 82 ans,
- Gérard JUNG, décédé le 3 janvier à Rouhling à l'âge de 86 ans
- Florent FERSING, décédé le 06 janvier à Sarreguemines à l'âge de 85 ans,
- Mariette TOUATI née JEHL, décédée le 18 janvier à Rouhling à l'âge de 97 ans,
- Jeanne HOHMANN née COLLIN, décédé le 18 janvier à Rouhling à l'âge de 100 ans,
- Jean-Baptiste FERSING, décédé le 28 janvier à l'âge de 92 ans,
- Yvonne KOENIG née SCHNEIDER, décédée le 17 février à Stiring-Wendel à l'âge de 97 ans,
- Elise KUHN veuve GUEBHARD, décédée le 10 avril à Rouhling à l'âge de 96 ans,
- Marie Louise JUNG née MULLER, décédée le 10 avril à Bitche à l'âge de 95 ans,
- Pirmin HEIN, décédé le 21 avril à Rouhling à l'âge de 92 ans.

# Pyramide des âges des personnes de plus de 70 ans



## Petite analyse de l'évolution démographique de nos anciens

La commune a eu son premier centenaire, Robert LIGERON, en février 2013. Il nous a quitté en août 2016, à l'âge de 103 ans. En janvier 2021, nous avons à nouveau eu la joie de compter parmi nous une nouvelle centenaire, madame Anne Elisabeth SCHINDLER veuve Pierre PFEFFER, qui a fêté ses 102 ans en janvier et qui est la doyenne de la commune. Le doyen, Joseph TONI né en 1927, fêtera en août ses 96 ans.



Anne PFEFFER née SCHINDLER

En consultant les chiffres démographiques ci-dessous, nous constatons une augmentation progressive des personnes entre 70 et 99 ans. Cette augmentation est principalement due aux septuagénaires, dont le nombre chez les hommes, dépasse pour la première fois, largement celui des femmes. Nous observons également que depuis 2021, l'écart total entre les hommes et les femmes commence à diminuer.

Longue vie à nos anciens.

	Femmes	Hommes	Total	+100F	+100H	+90F	+90H	+80F	+80H	+70F	+70H
Juin 2013	157	101	258	0	1	14	7	60	34	83	60
Mai 2014	157	100	257	0	1	16	5	61	42	80	53
Juin 2021	182	135	317	1	0	20	7	64	35	98	93
Juin 2023	189	149	338	1	0	23	8	66	33	99	108



Joseph TONI

## HEHN FRÈRES

11, rue Antoine Pelletier  
57520 GROSBLIEDERSTROFF  
Email : hehnfreres@orange.fr  
**ENTREPRISE DE PLÂTRERIE**

PLÂTRERIE TRADITIONNELLE  
PROJETÉ, CLOISONS  
FAUX PLAFONDS  
RÉHABILITATION, CORNICHES  
DÉCORATION INTÉRIEURE  
CRÉPIS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS




**03 87 09 03 45**

## Les nouveaux nonagénaires

### Manuel BARBERO

*Manuel BARBERO est né le 29 janvier 1933 à Belmez (Espagne). Il a fui la guerre civile espagnole, franchi à pied avec sa famille les Pyrénées et s'est réfugié dans un village de l'Aveyron en février 1939.*

Dès son arrivée à Rouhling en janvier 1956, il est embauché aux HBL jusqu'en 1965. La lecture, les rencontres et ses implications dans diverses activités culturelles au sein du Foyer des Mineurs, ont nourri son humanisme en ces années des "Trente Glorieuses". Il a réalisé son rêve, devenir instituteur et professeur même à 35 ans. Son quotidien : de courtes promenades, le vélo, la télé et écouter ceux qui continuent la parole de Bernard PIVOT. Quelques correspondances avec l'écrivain Max GALLO ou son avis sur des reportages dans un grand hebdomadaire. Il pianote quelques airs de sa jeunesse et écoute volontiers chanter Gilbert BÉCAUD ou Edith PIAF. Son épouse lui a toujours été d'un grand soutien ainsi que leurs deux enfants et les quatre petits-enfants.



### Adèle PHILIPPE

*Adélaïde GLADEL, surnommée Adèle est née le 24/04/1933 à Rouhling dans une famille de 5 enfants. Elle grandit puis va à l'école à Rouhling. En août 1952, elle se marie avec Raymond PHILIPPE et ils ont 3 enfants : Jeannot en 1953, Gaby en 1955 et Michel en 1959.*

Adèle s'est entièrement consacrée à sa famille et plus tard, elle a gardé ses petits-enfants qui sont au nombre de 6 et même les aînés de ses arrière petits-enfants (elle en a 8).

En 1988, elle a eu la douleur de perdre son mari.

Adèle est une passionnée du jardin et des fleurs, elle a d'ailleurs été maintes fois primée au concours communal des maisons fleuries. Elle prépare ses repas, s'occupe de sa maison et apprécie beaucoup sa sortie hebdomadaire avec sa belle-soeur pour faire ses courses. C'est une dame très coquette, qui aime être bien habillée et bien coiffée, elle a même réussi à se faire poser ses bigoudis par une infirmière à une période où sa santé ne lui permettait pas de le faire.

Adèle est bien entourée par toute sa grande famille et c'est avec eux qu'elle a fêté l'événement au restaurant.

Le maire et ses adjoints sont venus honorer la nouvelle nonagénaire.



## Libertad PEREZ VASQUEZ

*Libertad COQUE GOMEZ est née le 2/5/1933 à Santa Lucia en Espagne, dernière d'une famille de 6 enfants.*

Elle se marie en 1952 avec Enrique PEREZ VASQUEZ. Enrique travaille comme mineur en Espagne et ils ont 3 enfants, Maria del Carmen qui décède à 6 mois, Maria Begonia et Enrique. Comme il devient difficile de trouver du travail en Espagne, ils partent en France et s'installent à Behren-lès-Forbach. Enrique se fait embaucher aux Houillères du Bassin de Lorraine. Ils s'adaptent facilement grâce à la gentillesse de leurs voisins et 2 autres enfants vont agrandir la famille : José et



Maïté.

Par la suite la famille s'est agrandie avec 5 petits-enfants puis des arrière petits-enfants. Ils gardent des contacts avec l'Espagne, ils y passent toutes leurs vacances et y construisent même une maison.

En 2015, ils viennent s'installer dans un "papyloft" de Rouhling mais Libertad a la douleur de perdre son mari en 2018 puis sa fille Maria Begonia.

Depuis, elle vit seule dans sa petite maison, commande ses repas chez le traiteur mais n'hésite pas à cuisiner quand le repas ne lui plaît pas. Une fois par semaine, elle va faire ses courses avec sa femme de ménage. Chez elle, elle tricote, fait du crochet, des mots mêlés et regarde la télévision.

Pour l'occasion le maire et ses adjoints sont venus la féliciter.



## Robustiano GARCIA

*Robustiano est né le 24/05/1933 à Maqueda en Espagne, dans une famille de 4 enfants, il a un frère jumeau.*

En 1936, la guerre éclate et avec sa famille, ils suivent son père militaire au gré de ses affectations.

En 1939, à la fin de la guerre, son père doit quitter le pays et se réfugie en France. Pour Robustiano et sa famille commence une période très difficile, et, bien que très jeunes, les enfants se dispersent et font des petits boulots pour pouvoir survivre.

En 1949 seulement, ils profitent du regroupement familial pour rejoindre leur père en France à Meyreuil (Bouches du Rhône). Robustiano et son frère sont embauchés à la mine où travaille déjà leur père et c'est à ce moment qu'il achète sa première paire de chaussures (chaussures qui l'ont bien fait souffrir) et qu'il commence à apprendre à lire.

Il fait la connaissance de Maria DIAZ qui a connu le même parcours que lui, ils se marient le 23/04/1955. Ensuite, il se fait embaucher aux Houillères du Bassin de Lorraine et emménage à la cité de Rouhling. Ils ont 5 enfants : Vitoriano en 1956, Lola en 1957, Jean-Louis en 1958, Lydia en 1960 et Rémy en 1969. Malgré la douleur de quitter la famille qui s'était reconstituée à Meyreuil, il a réussi à bien s'intégrer dans sa cité. Il est membre fondateur du club de pétanque local et, dès son arrivée commence à cultiver un "jardin ouvrier" attenant à la cité. A partir de 1983, il est en retraite et passe régulièrement des vacances en Espagne.

Ses enfants lui donnent 16 petits-enfants et ensuite la famille s'agrandit avec 18 arrière-petits-enfants. En 2010, il a la douleur de perdre sa femme.

Aujourd'hui, Robustiano reste un homme heureux de vivre, il cultive toujours son jardin et partage volontiers sa récolte avec toute sa famille car lui se fait livrer ses repas. Il joue toujours à la pétanque, élève des canaris dans une des chambres de son appartement et en hiver, il s'adonne à la mosaïque. Il a des dons de sourcier, grâce à lui de nombreux puits ont été creusés.

C'est avec beaucoup de gentillesse que lui et ses enfants ont accueilli le maire et ses adjoints venus le féliciter pour l'occasion.



## état civil

### Jeanne KESSLER

*Jeanne Neu est née le 30 mai 1933 à Petit-Réderching dans une famille de 7 enfants. A 6 ans, elle perd sa maman et sa famille est évacuée en Charente dans les mois qui suivent.*

Après la guerre, elle aide son père dans les travaux des champs. De 1955 à 1958, elle travaille comme aide maternelle à l'école de son village. A cette époque, elle joue du théâtre dans la troupe locale.

Son cousin, est l'abbé COLLIN qui officie à Rouhling et pour les fêtes religieuses, elle n'hésite pas à se déplacer à Rouhling pour lui apporter son aide et c'est ainsi qu'elle fait la connaissance d'Adolphe KESSLER dont, coïncidence, l'oncle est curé à Petit-Réderching. Le 7 avril 1958, ils se marient et viennent s'installer dans la maison familiale d'Adolphe.

Ils ont deux filles, Isabelle en 1959 et Sonja en 1961. Jeanne se consacre à sa famille et à sa maison. Isabelle, lui a donné 3 petits-enfants : Michel, Jean-Luc et Aurélie et plus tard la famille s'agrandira avec 3 arrière-petites-filles : Eva, Clara et Melinda.

En 2001, Jeanne a la douleur de perdre son mari. Jeanne a toujours beaucoup aimé les voyages et avec son mari, ils sont partis de nombreuses fois en avion pour visiter des pays comme la Turquie, la Tunisie, la Grèce ...

Aujourd'hui, elle se contente de petites excursions avec sa famille. Elle va se promener, va rendre visite à ses amies, prépare ses repas, va faire ses courses avec ses filles. Elle n'hésite pas à se rendre à pied à l'église pour assister à une messe.

La nonagénaire très souriante adore chanter et, à l'occasion de la visite du maire et ses adjoints venus la féliciter pour l'occasion, n'a pas hésité à entonner une chanson en allemand.



### Noces d'or...



### Marlyse et Ali ZIANE

*Marlyse FERSING est née le 27/03/1951 à Rouhling. Après sa scolarité, elle a travaillé à la clinique du Sonnenberg à Sarrebruck jusqu'à l'âge de la retraite en 2012. Ali Ziane est né le 20/08/1943 à Rouïba en Algérie.*



En 1965, il est venu vivre en France près d'Orléans où il exerce la profession de maçon. Il est envoyé en déplacement à Sarreguemines pour la construction du bâtiment des "Nouvelles Galeries" et il s'installe à Sarreguemines.

C'est en 1971, lors d'un bal à Lixing lès Rouhling qu'il fait la connaissance de Marlyse.

Ils se marient la 30/03/1973 à Rouhling. Pendant 6 ans, ils louent une petite maison à côté des parents de Marlyse puis Ali entreprend la construction de leur maison où ils emménagent en 1981.

Ils profitent tous deux d'une retraite bien méritée, Marlyse aime beaucoup cuisiner, elle entretient sa maison, lit et fait des mots croisés. Ali entretient le jardin, s'occupe de ses poules et bricole dans sa maison. Il pratique aussi la marche à pied, le vélo et la pétanque.

Une à deux fois l'an, ils aiment partir en vacances en Autriche ou dans le Sud de la France et ils apprécient beaucoup les apéritifs et les repas organisés avec leurs voisins.

C'est au mois de juin qu'ils ont fêté l'événement avec leur famille.



## Naissances à Rouhling en 1923 - Il y a 100 ans

*Onze enfants sont nés en 1923 à Rouhling : 4 filles et 7 garçons, 2 sont décédés en bas âge. Deux garçons de la classe 1923 ont été victimes du 2ème conflit mondial. Reconnus "Morts pour la France", ils faisaient partie des "Malgré Nous" mosellans recrutés de force sous l'uniforme allemand. La mobilisation était limitée aux classes 1920 à 1926 (BM N° 135 de décembre 2020).*

NOM	Prénoms	Naissance	Décès	Lieu du décès	Âge
SCHMITT	Eugénie	14/01	05/08/2013	Rouhling	90 ans
WARY	Ernest Joseph	12/02	22/02/1943	Dubrowka (Russie)	20 ans
JUNG	Marie Françoise Thérèse	21/04	27/11/1999	Essey-Lès-Nancy	76 ans
KESSLER	Marie-Thérèse	24/04	07/07/1988	Sarreguemines	65 ans
HENTZ	Emile Jean	11/07	15/09/1943	Kukujewo (Russie)	20 ans
JUNG	Pierre Paul	21/07	28/08/2002	Saint-Avold	79 ans
SCHMITT	Anne Marie	19/08	04/02/2018	Sarreguemines	94 ans
EBERHART	Paul Jean	30/08	29/12/1925	Rouhling	2 ans
BOUR	Antoinette Marie	05/09	18/09/1923	Rouhling	13 jours
FERSING	Etienne	11/10	06/11/1984	Freyding-Merlebach	61 ans
SPOHR	Othon Albert	14/11	12/11/1997	Sarreguemines	73 ans

**Eugénie SCHMITT**, née le 14 janvier 1923 a épousé le 1er septembre 1947 à Rouhling Louis Henri François FERSING, elle décèdera à Rouhling le 5 août 2013. Le couple a eu 3 enfants Bertrand, Pierrot et Marie-Elise.

**Ernest Joseph WARY**, né le 12 février 1923 est décédé au combat le 22 février 1943 près de Dubrowka. Ernest WARY est mort en Russie au bord du lac Ladoga. Ses parents furent informés le 10/03/1943.

**Marie Françoise Thérèse JUNG**, née le 21 avril 1923, a épousé Henri WARING à Alsting le 22 octobre 1945. Elle est décédée à Essey-Lès-Nancy le 27 novembre 1999. Le couple a eu un enfant : Jean-Claude Emile.

**Marie-Thérèse KESSLER** est née le 24 avril 1923, le 3 octobre 1949 elle épouse Joseph JOLLY. Elle décède à Sarreguemines le 7 juillet 1988. Le couple aura 2 enfants : Jeanne Marie et Gérard.

**Emile Jean HENTZ**, né le 11 juillet 1923 est décédé le 15 septembre 1943 à Kukujewo (Russie) à la seconde bataille de SMOLENSK. Emile HENTZ est parti au front au mois de juin 1943 comme Grenadier, trois mois plus tard il décédait. Ses parents furent informés le 04/10/1943.

**Pierre Paul JUNG** est né le 21 juillet 1923. Il est décédé à Saint-Avold le 28 août 2002. Il a été ordonné prêtre le 03 juillet 1955 à Metz et pour sa 1ère messe, il officia à Rouhling le 10/07/1955. Il fut également un remarquable musicien et sculpteur. Une de ses œuvres a été offerte par ses héritiers à la Maison des Arts et des Traditions de Rouhling (calice de Baptême en bois sculpté, représentant des thèmes de la bible).

**Anne Marie SCHMITT** est née le 19 août 1923, elle épouse Lucien Edmond DUMAS à Boutiers-Saint-Trojan le 29 décembre 1945. Le couple vivra à Rouhling. Lucien mineur aux HBL, sera élu au conseil municipal de 1959 à 1971.

Ils auront 3 enfants : Georges Joseph, Jean-Louis et Marie-Thérèse. Madame DUMAS est décédée le 4 février 2018 à 94 ans. C'est la doyenne des natifs de 1923.



**Etienne FERSING**, né le 11 octobre 1923 se marie le 02 mai 1949 à Rouhling avec Marie Thérèse SCHWARTZ. Ils auront 4 enfants : Daniel, Marie Joséphine, Anne-Marie et Josiane. Il décède le 06/11/1984 à Freyding-Merlebach.

**Othon Albert SPOHR** est né le 14 novembre 1923, marié à Rouhling le 10 mai 1948 avec Catherine Thérèse EBERHART. Il décède à Sarreguemines le 12 novembre 1997. Ils ont eu 3 enfants : Christiane, Suzanne, Jean-Pierre.

### La municipalité honore ses seniors



*Après trois ans d'isolement le 02 avril cette année 170 seniors se sont retrouvés pour le repas des seniors.*

Ce fut une agréable après-midi autour d'un excellent déjeuner cuisiné et servi par le traiteur Schmidt de Woelfling et ses charmantes serveuses. La bonne humeur des participants était accompagnée par la musique du DJ Guy de Rouhling qui a fait danser les

plus jeunes et les plus âgés. La chorale Cassiopée de Zetting a présenté une partie de son répertoire très varié. Les jeunes chanteuses et chanteurs passionnés ont réussi à transmettre leurs émotions et à faire chanter toute la salle. Des chansons anciennes et modernes interprétées par l'accordéoniste Lorik FURMANN ont complété ce voyage musical. Le maire a honoré les doyens Anne PFEFFER (102 ans) et Henri FRANCISCO (91ans) ainsi que les personnes de 70 ans qui ont participé pour la première fois à cet événement.

Des retrouvailles et des rencontres chaleureuses ont fait de ce repas une vraie fête. Vivement l'année prochaine...



### Une plaque pour Catherine JUNG

Le Maire accompagné de quelques adjoints s'est rendu sur la tombe de Catherine JUNG pour y déposer, en guise de remerciements pour son geste exceptionnel, une plaque commémorative. En effet, n'ayant pas d'héritiers directs, Mme JUNG avait décidé de léguer après son décès, sa maison à la commune de Rouhling.



## Animaux errants

**La municipalité réceptionne régulièrement des messages et des plaintes à propos de chiens non tenus en laisse. Un petit rappel sur la réglementation !**

### Tenir son chien en laisse : une obligation légale.

Outre le fait qu'ils peuvent effrayer les promeneurs ou être agressifs, leur comportement reste imprévisible s'ils rencontrent d'autres chiens et sont à l'origine de situation d'insécurité pour la population.

Il est rappelé d'une part, que le règlement sanitaire départemental stipule dans son article 99.6 : "**interdit d'abandonner des animaux sur la voie publique ainsi que dans les parcs ou jardins. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine qu'autant qu'ils sont tenus en laisse**".

L'article 213 du Code rural **interdit la divagation des chiens** et en donne le pouvoir de prévention aux maires. Ces derniers peuvent donc ordonner que les chiens soient tenus en laisse et indiquer que tout chien trouvé errant sera conduit à la fourrière

**Elever un animal est acte responsable qui exige le respect des règles et d'autrui.**

### Que faire si on repère un animal errant ou mort ?

Il nous a semblé utile de vous donner quelques explications sur les différentes situations qui pourraient se présenter.

- Vous pouvez signaler un animal errant auprès de la SPA (tél : 03 87 98 92 63) pendant ses horaires d'ouverture (tous les jours sauf le jeudi, y compris les week-ends, de 14h30 à 17h30). Cette structure n'est malheureusement pas joignable en de-

hors de ces plages horaires et ne dispose pas de numéro d'urgence ou d'astreinte.

- La prise en charge de chiens errants est assurée par la Communauté d'Agglomération, qui dispose d'un service de capture qui intervient de manière continue et sans interruption. Ce service n'intervient par contre pas sur demande des particuliers, mais uniquement sur réquisition des communes faisant partie du territoire de la CASC. Ainsi, sur Rouhling, il convient de s'adresser à la mairie au 03 87 27 28 51, pendant les horaires d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30). En dehors de ces horaires ou les week-ends, il convient d'appeler la Gendarmerie.

- Pour information : pour lutter contre la prolifération des chats errants, la municipalité mène occasionnellement des campagnes de capture et de stérilisation de ces chats dits "libres".

- Quant au ramassage de cadavres d'animaux, il est assuré par le Centre Technique Municipal sur signalement en mairie au 03 87 27 28 51.

- Enfin, s'il s'agit d'un animal sauvage, il convient de prévenir la Police Nationale ou l'Office Français de la Biodiversité Grand Est au 03 87 52 14 56.

## La participation citoyenne s'affiche

Après une réunion publique, la signature de la convention entre Mme la Sous-Préfète, le commandant de gendarmerie et le maire, suivie d'une demi-journée d'information des référents, le dispositif de "participation citoyenne" s'affiche désormais aux entrées du village.

Chacun est maintenant informé de l'existence d'un réseau de référents chargés de relayer aux gendarmes les comportements suspects, la présence de radeurs en repérage et les arnaques et actes de vandalisme en tous genres. A bon entendre !



Les services communaux ont installé les panneaux à l'entrée de la commune

## Bruit de voisinage

### Travaux le dimanche : que dit la loi ?

L'article R. 1336-5 du Code de la Santé Publique indique qu'aucun bruit ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage mais ne fait référence à aucun horaire ou jour de la semaine. C'est donc le Conseil National du bruit qui a défini les tranches horaires pendant lesquelles les travaux sont possibles. Ainsi, des travaux "légers" peuvent être effectués le dimanche matin de 10h à 12h.

**"D'une manière générale, j'invite la population au respect de ce jour de repos, pour la quiétude du quartier et les bonnes relations de voisinage".**

Le Maire,

### Des divertissements variés

*Grâce aux places de cinéma offertes par le Groupement des Animateurs en Gérontologie pour la sortie du film "Un petit miracle", les résidents de l'Ehpad de Rouhling ont fait le déplacement au cinéma de Freyming : le film raconte l'histoire d'une commune des Bouches-du-Rhône, dont la classe unique de l'école primaire trouve refuge dans un Ehpad...*

A cette occasion, l'animatrice des Alisiers de Rouhling a organisé une séance de cinéma à destination des résidents des Ehpad de la région; étaient présents, des pensionnaires de Longeville, Forbach, Hombourg-Haut, Petite-Rosselle et Stiring pour une séance qui s'est tenue le jeudi 16 février.

Plusieurs résidents se sont également déplacés à Metz pour assister à une représentation du cirque Océania. Le spectacle qui a duré deux heures a fait l'unanimité. Les spectateurs ont été émerveillés par cette rencontre avec des artistes en tous genres : jongleurs, trapézistes, acrobates ou autres voltigeurs qui ont rivalisé d'audace et de talent pour le plus grand plaisir du public.

Les résidents ont apprécié cette sortie et le spectacle surprenant et émouvant qui délivre un message d'espoir sur notre avenir à tous !



Les participants remercient M. KRALJ, directeur du CGR Freyming, pour son accueil et l'organisation de cette belle journée.

### Visite des enfants du périscolaire

Les enfants du périscolaire sont venus rendre visite aux résidents de la maison de retraite pour un moment convivial autour d'une petite crêpe à l'occasion de la Chandeleur.

Les enfants ont aidé les résidents à réaliser des bricolages, pour préparer leur marché de Pâques qui a eu lieu le 26 mars à partir de 14h. Des moments d'échanges intergénérationnels très appréciés par nos aînés.

### La doyenne fête ses 102 ans



### Anne PFEFFER

*Répondant à l'invitation de Mme STREIFF, la directrice de l'Ehpad "les Alisiers", le Maire Jean-Luc EBERHART s'est fait un plaisir d'assister, accompagné de son adjointe Isabelle ANTONY, à une petite réception organisée en l'honneur des 102 ans de la doyenne de la commune.*



Mme Anne PFEFFER est née le 6 janvier 1921 à Hombourg en Sarre. Avec son mari, elle s'est installée à Rouhling en 1978. De leur union sont nés 4 enfants et elle est aujourd'hui 6 fois grand-mère et 7 fois arrière grand-mère. Pour l'occasion, le pâtisier de l'établissement lui avait préparé un succulent gâteau à la forme des 3 chiffres. Le Maire en la congratulant, s'est dit impressionné et a félicité la doyenne pour son dynamisme (elle pratique encore le vélo toutes les semaines) et sa communicative bonne humeur.





Le 16 juin, les résidents et le personnel ont accueilli familles et habitants autour d'un barbecue à l'occasion de la "fête de l'été"

L'après-midi était animé par la chanteuse Cathy FESTOR.



**GroupesOS**  
Seniors Reconnu d'utilité publique



Après-midi tricot et bricolage au soleil le 7 juin



Journée mondiale de la bicyclette, samedi 3 juin. A visionner sur Youtube : [www.youtube.com/watch?v=T6x\\_2XJePh8](http://www.youtube.com/watch?v=T6x_2XJePh8)



Après-midi "chorale" le 20 mai

### Honorariat de deux anciens élus

*Le vendredi 27 janvier, à l'occasion de la cérémonie des vœux, répondant à l'invitation du maire Jean-Luc EBERHART, Mme la Sous-Préfète et de nombreuses personnalités politiques ont assisté, dans la salle de l'ECS, à la mise à l'honneur d'anciens élus de la commune.*

Devant une assemblée importante regroupant les associations locales, les pompiers, la gendarmerie et le personnel communal, Marie-Jeanne MALLICK et Jean KARMANN ont été décorés de l'honorariat pour leurs longues années d'activité au sein du conseil municipal. Rappelons que l'honorariat est décerné par le Préfet aux anciens Maires et Adjointes qui ont exercé des fonctions municipales pendant 18 années au moins. Dans son discours le Maire a rappelé que cette mise à l'honneur aurait dû avoir lieu début 2021, mais que la pandémie en avait décidé autrement. Il a ensuite déroulé la carrière politique des deux élus retraités.

**Marie-Jeanne MALLICK**, née le 28 mai 1943 est infirmière de métier. En 1990 elle a la douleur de perdre son mari qui était lui-même conseiller municipal depuis plusieurs mandats. Aux élections suivantes en 1995, le maire lui propose de faire son entrée au conseil municipal. Elle sera reconduite en 2001 également comme conseillère. En 2008 le maire lui offre un poste d'adjoint qu'elle accepte pour être responsable du CCAS, membre des commissions des finances et de l'information et de la communication. Elle aura également en charge le service entretien. En 2019, la médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale lui sera décernée pour ses 20 années de service. Son parcours se terminera le 1er juillet 2020, après un dernier mandat.

Marie-Jeanne aura ainsi consacré 25 années de sa vie au service de sa commune. Particulièrement engagée dans l'action sociale, elle aura longtemps organisé notre fête des seniors. Elle mobilisait les associations pour l'action caritative de vente des Brioches de l'Amitié et était par ses grandes qualités humaines et son accessibilité, toujours à l'écoute de nos aînés et des personnes en difficultés.

Cet engagement d'un quart de siècle au service de sa commune lui vaudra d'être nommée Adjointe au Maire honoraire par un arrêté du 7 décembre 2020 de M. Le Sous-Préfet Christophe SALIN. Mme la Sous-Préfète, Dominique LAURENT lui a remis cette distinction.

**Jean KARMANN** né le 13 décembre 1946, se présente comme tête de liste aux élections du 20 mars 1977, il est le seul candidat de sa liste à être élu et ceci à 4 voix

près. En mars **1983**, première victoire aux élections en inversant la vapeur avec 17 sièges sur 19, une majorité écrasante. Jean, élu Maire, devient également membre du District de Sarreguemines et intègre le Centre de Gestion de la Moselle. En **1989**, deuxième victoire aux élections, doublée d'un poste de Vice-président du District de Sarreguemines (ex CASC) et toujours membre du CDG57. Troisième victoire aux élections de **1995**, et toujours une Vice-Présidence au District, à laquelle s'ajoute un poste de vice-président au Centre de Gestion de la Moselle. En milieu de mandat, en **1998** Jean KARMANN est également élu Conseiller Général de Sarreguemines Campagne. C'est à ce moment qu'il décide de se mettre en disponibilité de l'Education Nationale.

De **2001 à 2008**, Jean poursuit son parcours de Maire, Vice-Président de la CASC, Vice-Président du Centre de Gestion. En **2004**, lors de sa réélection au Conseil Général, un siège de Vice-Président lui sera proposé par le Président Leroy.

Elections de **2008**, on ne change pas une équipe qui



gagne ! Jean est reconduit dans toutes les fonctions qu'il occupait. Aux élections de 2014, si Jean commence à réfléchir à sa retraite d' élu, il est toujours tête de liste et a définitivement découragé toute initiative d'opposition. Deux changements marquent cependant ce début de mandat. Jean KARMANN prend la présidence du Centre de Gestion de la Moselle, une belle consécration après 31 années comme membre puis comme Vice-Président du CDG. En contrepartie, une année plus tard en 2015, il tire sa révérence après trois mandats au Département.

En 2020, après 7 mandats d' élu dont 6 comme premier magistrat, Jean aspire à une retraite bien méritée, mais non sans avoir préparé sa succession. Toujours avec calme et sérénité, sa force tranquille lui a permis d'assumer simultanément, en toutes circonstances ses mandats sans qu'aucune collectivité en pâtisse. Ses longues années de pratique lui ont apporté une polyvalence

lence et une maîtrise dans de nombreux domaines de l'administration des collectivités territoriales et des services qu'elles proposent. Les finances publiques, les autorisations d'urbanisme, les demandes de subventions, la gestion des carrières ou l'état civil, tous ces domaines n'avaient plus de secret pour lui.

Jean aura façonné Rouhling pendant toutes ses années pour en faire ce village agréable et attractif que nous apprécions aujourd'hui. Cet engagement de 43 années au service de la commune lui vaudra d'être nommé Maire honoraire par un arrêté du 7 décembre 2020, distinction qui lui a été remise par la Sous-Préfète Dominique LAURENT sous les applaudissements d'un auditoire qui lui a rendu un chaleureux hommage.

### **Le mot de la fin revient à M. KARMANN :**

*"Je souhaite ajouter à ce résumé de carrière des remerciements à tous les collaborateurs sans lesquels rien n'aurait été possible. Merci aux collègues élus, aux fonctionnaires municipaux, intercommunaux et départementaux pour la qualité de leur travail au service des administrés et des collectivités qu'ils servaient.*

*Merci aussi à ma famille et mes amis qui m'ont apporté leur soutien.*

***Seul on est rien. En équipe on peut beaucoup. Encore faut-il le vouloir."***



## **Commémoration du 8 mai 45**

***Malgré une météo un peu maussade, le public s'est rassemblé nombreux sur la place de la mairie devant le monument aux morts pour la commémoration du 8 mai 1945.***



Militaires et gendarmes, pompiers, présidents d'associations, élus et anciens élus, tous sont venus rendre hommages aux nombreuses victimes, militaires et civiles de cette terrible guerre. Après la levée des couleurs, le maire Jean-Luc EBERHART, assisté par Cloé et Nicolas, deux membres du conseil municipal des enfants, a lu le message de Sébastien LECORNU, ministre des armées. Encadrés par leurs professeurs, des élèves du CM1 et CM2 ont entonné avec beaucoup d'enthousiasme, la Marseillaise et pour clore la cérémonie, le Chant des Partisans. Un petit moment de convivialité a ensuite été proposé à tous les participants.

**SAMEDI 15 JUILLET 2023**  
**BAL DES SAPEURS-POMPIERS**  
à partir de 19H - Place du Marché ROUHLING

Soirée animée par l'orchestre  
**« Jacky Mélody »**

Restauration et buvette  
**PIZZAS | FLAMMS**  
sur place ou à emporter  
avec **PIZZERIA LEEROY**

**Feux d'artifice vers 23H**  
Offert par la municipalité



## au conseil municipal

### Séance du 16 novembre 2022

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver le contrat de location du garage n°3 aux Alizés pour un loyer mensuel de 34,40€/mois à M/Mme Holz /Kirch à compter 01/12/2022 ;
- De procéder à des ajustements budgétaires par voie de décisions modificatives en plus et en moins pour un cumul de 3 945€ au budget général et de 16 310€ au budget annexe de l'animation.
- Informations diverses - la Commune sera revisitée l'an prochain dans le cadre du fleurissement en vue d'obtenir la troisième fleur ; - la Commune met en service les illuminations de Noël le 25 novembre avec l'installation d'une boîte aux lettres du Père Noël devant la mairie - le 29 novembre une réception est prévue en l'honneur des lauréats du concours des maisons fleuries ; - le 16 décembre le service de l'animation prévoit un marché de Noël ; - la Commune de Rouhling a été classée 2ème du concours floral organisé par la CASC, - en décembre des colis seront distribués pour Noël aux personnes de 70 ans et plus et en 2023 un repas sera à nouveau proposé "aux anciens", la date retenue est le 2 avril.

### Séance du 14 décembre 2022

Le Conseil Municipal a décidé :

- L'adhésion de la Commune à la convention de participation santé proposée par le Centre de Gestion, la participation financière mensuelle par agent est de 25€ ;
- D'approuver l'interruption de l'éclairage public la nuit de 23 h à 5 h depuis le 24/10/2022 et d'approuver l'arrêté du maire précisant les modalités d'application et d'information à la population ;
- D'autoriser SFR FTTH à établir à demeure et à exploiter à ses frais exclusifs, dans les parties communes de l'immeuble communal 1 place du Marché, un réseau sur fibre optique ;
- De mettre à jour la longueur de la voirie communale, portant le total de la longueur de la voirie communale avec les places et parkings publics à 20 999,96 ml ;
- D'acquérir la parcelle de terrain section 18 n° 141 de 6,43 ares appartenant à Mme Blandine ANDRÈS au prix de 35€ l'are soit 225,05€ au total ;
- D'appliquer à compter du 1er janvier 2023 l'augmentation de l'indice de référence des loyers de 3,49% sur l'ensemble des loyers communaux et l'augmentation de l'indice des prix à la consommation hors tabac de 6,33% sur l'ensemble des tarifs communaux ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la Convention Territoriale Globale et ses éventuels avenants pour

une période de 5 ans du 01/01/2022 au 31/12/2026 en remplacement du Contrat Enfance Jeunesse arrivé à échéance le 31/12/2021 ;

- D'augmenter de 10€ le tarif hebdomadaire des semaines d'ALSH comptant une animation particulière payante (entrée à un parc, spectacle, participation d'un intervenant extérieur...) ;
- D'attribuer une subvention de 90€ à l'Association des chiens guides de l'Est et 90€ au Secours Populaire ;
- Informations diverses : - la Commune a signé la convention d'adhésion au dispositif "participation citoyenne" avec Mme la Sous-préfète et le commandant de la gendarmerie ; - une valise numérique comprenant 16 tablettes a été remise à l'école élémentaire, dispositif subventionné par l'Etat et le Département ; la cérémonie des vœux du maire et l'honorariat de M. KARMANN et Mme MALLICK est fixée au vendredi 27 janvier 2023 .

### Séance du 8 février 2023

Le Conseil Municipal a décidé :

- De créer un emploi d'adjoint d'animation à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 21/35ème pour l'encadrement des activités périscolaires et extrascolaires, à compter du 7 mars 2023 ;
- D'approuver le projet de rénovation et d'optimisation du parc d'éclairage public pour un coût prévisionnel de 196 695,16€ TTC, de solliciter une subvention de l'Etat de 65 565 € correspondant à 40% du montant du projet et un fonds de concours de la CASC de 30 000 € ;
- D'approuver l'acquisition d'un columbarium "prestige" pour 10 familles pour un montant de 16 802,40€ TTC selon devis de la Société GRANIMOND de Saint-Avold et de solliciter une subvention de l'Etat de 40% à savoir 5 600,80€ ;
- D'approuver le compte administratif 2022 composé du budget principal et des budgets annexes du CCAS, de l'Animation et des Lotissements
- De prendre acte du bilan 2022 retraçant l'ensemble des activités d'animations périscolaires et extrascolaires proposées aux enfants de 6 à 16 ans au cours de l'année 2022 ;
- Informations ; Monsieur le Maire présente un cahier des charges et deux scénarios en vue de la réhabilitation de l'enveloppe de l'immeuble 1, 3 rue des Ecoles : céder le bâtiment à un investisseur ou engager les travaux par la Commune.



## Séance du 4 avril 2023

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'attribuer le lot n°3 du lotissement Coubertin2, de 6,38 ares, aux époux CUNAT Jean-Claude, au prix de 58 951,20€ TTC ; et d'attribuer le lot n°4, de 5,52 ares, à M. LINTZ Mike, au prix de 51 004,80€ TTC ;
- D'acquérir la parcelle de terrain section 5 n°166, au lieudit Louis Pasteur, d'une surface de 24,53 ares, à Mme Jenny SCALEGNO, au prix de 2 086,50€ ;
- Dans le cadre de la tonte des espaces verts de la Résidence Pasteur, de reconduire avec les locataires des papylofts intéressés la convention de service pour la tonte des espaces verts privatifs autour de leur domicile et de maintenir le coût de la participation annuelle à 60€ ;
- D'approuver la convention d'occupation précaire par les époux WILHELM, d'une série de terrains communaux situés en section 4 au lieudit Links Vom Bach,
- Au vu de l'augmentation des bases des impôts directs locaux de 7,1% par la loi de finances, de ne pas augmenter pour 2023 les taux votés en 2022
- D'approuver la cession du collectif 1-3 rue des Ecoles à la société AUERT Corporate au prix de 330 000€ et de faire effectuer les diagnostics techniques obligatoires pour la vente ;
- D'approuver l'actualisation de l'APCP 2022/1 salle omnisports : montant de l'autorisation de programme 1 250 2292,60€ TTC, le crédit de paiement pour 2023 est de 862 624,48€ et celui pour 2024 de 359 057,40€ ;
- D'approuver la création de l'APCP 2023/2 révision du PLU : montant de l'autorisation de programme 48 000€ TTC, les crédits de paiements sur 3 ans, 2023, 2024 et 2025 pour respectivement 12 000€, 18 000€ et 18 000€ ;
- D'arrêter les montants du budget primitif (compte principal et comptes annexes) pour l'exercice 2023, équilibrés en dépenses et en recettes comme suit : budget principal 1 444 591,03€ pour le fonctionnement et 1 644 758,17€ pour l'investissement, budget annexe de l'animation 180 400€ pour le fonctionnement, budget annexe du CCAS 7 500 € pour le fonctionnement et le budget annexe des lotissements 275 181,19€ pour le fonctionnement et 290 000€ pour l'investissement ;
- D'approuver l'avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre de la salle omnisports désignant M. Christophe MINAIRE, architecte dplg, pour prendre le relais de M. Pascal STIEBERT qui fait valoir ses droits à la retraite fin avril 2023.
- D'accepter les indemnités de sinistre proposées par la CIADE : 6 168€ pour le remplacement de la moquette du local Body Gym au sous-sol place du Marché inondé par des eaux grises et 1 920€ pour le remplacement d'un luminaire dégradé rue de l'Eglise ;
- De prendre acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif et non collectif pour l'exercice 2021 et adopté par la CASC ;
- De prendre acte du rapport annuel sur le prix et la



- qualité du service d'eau potable pour l'exercice 2021 et de la synthèse de VEOLIA Forbach ;
- D'attribuer les subventions de fonctionnement aux associations
- D'attribuer des subventions pour des manifestations organisées sous l'égide de la Commune, sur la base d'un bilan financier de la manifestation : 1 000€ pour l'Amicale des Sapeurs-Pompiers pour l'organisation de la Fête Nationale le 15 juillet 2023, 400€ à l'Association des Arboriculteurs pour l'organisation de la Fête Patronale le 6 août 2023, 400€ à l'AMAT pour l'organisation de la Fête du Patrimoine en septembre 2023 ;
- D'inscrire une enveloppe de 320€ pour répondre aux demandes de subventions d'associations extérieures ;
- D'attribuer une subvention de 1 691€ à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers pour couvrir la cotisation à la Fédération Départementale des Sapeurs-Pompiers.

## Séance du 24 mai 2023

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver le recrutement direct de 4 agents occasionnels non titulaires durant la période estivale pour renforcer les effectifs des Services techniques ;
- D'approuver la création d'un emploi d'Adjoint Technique, à temps complet, relevant de la catégorie C, à compter du 01/09/2023 ;
- D'approuver la création d'un emploi d'Adjoint Administratif Principal 1 ère classe, à temps complet, relevant de la catégorie C, à compter du 01/09/2023 ;
- D'approuver de prescrire la révision du plan local d'urbanisme sur l'ensemble du territoire communal conformément aux dispositions de l'article L.153-11 du code de l'urbanisme ;
- D'approuver la proposition du Maire en fixant à 45€ le prix de l'are du terrain agricole vendu ou acheté par la Commune ;
- D'approuver la décision modificative n° 01 au budget principal ;
- D'approuver la mise en place des tarifs périscolaires et extrascolaires à compter du 1er septembre 2023 ;
- D'approuver le versement de subventions : de 50€ à l'Amicale des Pêcheurs Blithariens, 1 500€ à l'Union Sportive de Rouhling pour l'acquisition d'une tondeuse.

## Séance du 9 juin 2023

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection des délégués titulaires et suppléants appelés à voter aux élections sénatoriales du 24 septembre prochain.

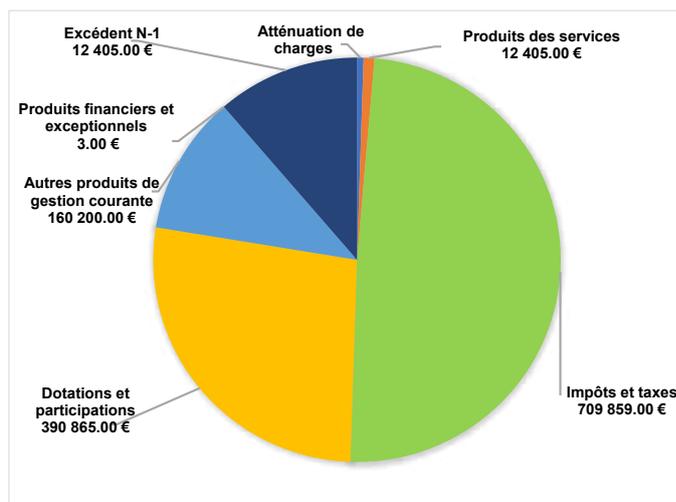
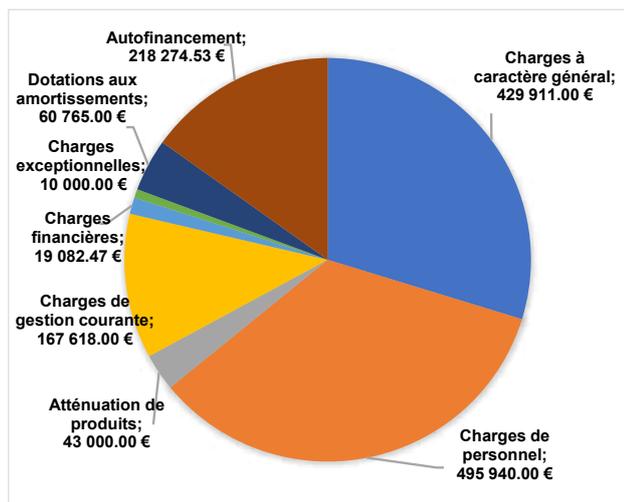
## la page financière

# Le budget primitif 2023

Adopté par le Conseil Municipal dans sa séance du 4 avril 2023, il comprend le budget principal et 3 budgets annexes (animation, CCAS et lotissements).

### Pour le budget général

Trois décisions impactent plus particulièrement le budget général : le Conseil Municipal a décidé le maintien des taux des impôts directs locaux, l'actualisation des travaux de la salle omnisports à 1 250 292,60 € et la cession du collectif 1/3 rue des Ecoles.



La section d'investissement est équilibrée en dépenses et en recettes à la somme de 1 644 758,17€. Les dépenses d'équipement s'élèvent à 1 329 280,17€ soit 80,82% des dépenses.

**Rénovation de la salle omnisports :  
862,6K€**

**Divers travaux de bâtiments :  
22,4K€**

**Equipements informatiques :  
13,7 k€**

**Rénovation éclairage public  
et travaux de voirie : 222,7K€**

**Révisions PLU et aménagement de terrains :  
61,9K€**

**Matériel et outillage :  
12,1K€**

Ces dépenses sont couvertes par : une prévision de 534 155,81€ de subventions d'investissement (32,48% des recettes), un emprunt de 350 000€ (21,28% des recettes), la cession de l'immeuble 1-3 rue des Ecoles 330 000€ (20 % des recettes), l'autofinancement de 218 274,56€ venant de la section de fonctionnement (13,27% des recettes), d'autres dotations et fonds divers (FCTVA, taxe d'aménagement...) 64 300€ soit 3,91% des recettes. Le besoin de financement de l'exercice 2022, 148 027,80€, repris en dépenses d'investissement 2023, est couvert en recettes d'investissement par une affectation partielle du résultat de fonctionnement 2022 à savoir 148 027,80€ (9 % des recettes).

### Pour les budgets annexes

**Le budget annexe de l'animation** s'élève à 180 400€ pour le fonctionnement, avec deux postes principaux

en dépenses : les charges à caractère général (achat de repas...) 47 185€ et les charges de personnel 133 210€, dépenses couvertes par : les ventes, produits et services (facturés aux parents) 52 000€ et les dotations et participations (CAF et subvention du budget principal) 107 635€.

**Le budget annexe du CCAS** s'élève à 7 500€ pour le fonctionnement, avec en dépenses principalement le repas des seniors et en recettes la subvention du budget principal.

**Le budget annexe des lotissements** s'élève à 275 181,19€ pour le fonctionnement, avec en dépenses réelles les achats d'études, de terrains et de travaux de viabilisation et en recettes les ventes de terrains à bâtir ; et pour l'investissement, les sorties de stocks de terrains au fur et à mesure des ventes (recettes) permettent le remboursement de l'emprunt provisoire de 290 000€ (dépenses).

# La commune vend le "Bloc des instits"

## Rappel historique

Construit en 1955 concomitamment à l'installation du nouveau complexe scolaire comprenant les écoles maternelle et élémentaire, le collectif de 12 logements, appelé plus communément le "bloc des instits", a hébergé durant de longues années nos maîtres et maîtresses d'école. Avec le décret du 1<sup>er</sup> août 1990, instituant le corps de professeurs des écoles et la fin progressive de la gratuité des logements communaux, le collectif s'est destiné progressivement à la location du grand public. Ainsi, depuis des décennies, le bâtiment affiche complet, occupé tantôt par des locataires de passage mais également par des résidents de longue date. Quelques travaux de remplacement des menuiseries et de rafraîchissement des façades et de la toiture ont été réalisés entre 1980 et 2000. Aujourd'hui, plus de 20 ans après, dans un contexte réglementaire de plus en plus contraignant, ce bâtiment nécessite une rénovation lourde. La toiture est à renouveler, une isolation complète est à réaliser et les menuiseries sont à remplacer. En y rajoutant quelques finitions et peintures, l'opération est estimée à 400 000€.

## Un dilemme pas facile à trancher !

Dès lors un choix se présentait à la municipalité :

- **Soit conserver le collectif et entreprendre les travaux,**
- **Ou céder le bâtiment à un bailleur.**

Dans le premier cas, la commune doit emprunter pour investir, conserve certes le loyer, mais également les inconvénients de la gestion locative comme les baux, l'état des lieux, la facturation, les impayés, ou encore la maintenance.

Dans le second cas, c'est l'inverse, elle évite l'investissement et encaisse le bénéfice de la vente, s'évite les désagréments de la gestion locative mais perd définitivement le loyer annuel.

Après moult réflexions et débats, le conseil municipal a, dans sa séance du 4 avril pris la décision de vendre, estimant en sus, que la gestion locative n'était pas la vocation première d'une commune. Un appel à candidature a été lancé auprès de différents bailleurs et promoteurs sur la base de l'estimation de France Domaines et d'un cahier des charges. La transaction sera formalisée devant notaire avec l'acquéreur retenu, AUERT Corporate qui devrait entreprendre ensuite les travaux d'isolation et d'étanchéité.



Agence : Zone Artisanale - ROUHLING

Siège : 19 Rue des Frères Rémy - SARREGUEMINES

**03 87 09 9000**



www.transports-tce.fr

**TRANSPORTS RÉGIONAUX  
NATIONAUX ET INTERNATIONAUX  
Le N°1 du transport sur-mesure**



**03 87 09 26 45**

## chantiers et travaux

### Salle omnisports : ça commence enfin !

*Après quasiment huit mois de tergiversations et de négociations avec les entreprises, le chantier de la salle omnisport démarre enfin. La commune a pu attribuer les marchés des 6 premiers lots de travaux aux entreprises suivantes :*

- Lot 1 charpente, couverture, bardage à CCM pour un montant HT de 433 559,29€,
- Lot 2 électricité à EIFFAGE pour un montant HT de 25 598,14€,
- Lot 3 chauffage, ventilation, sanitaire à HOULLE pour un montant HT de 125 474€,
- Lot 4 gros œuvre VRD à IRION pour un montant HT de 48 593€,
- Lot 5 menuiserie extérieure alu - serrurerie à KLEIN pour un montant de HT 28 495€,
- Lot 6 isolation extérieure - peinture à PEINTURES REUNIES pour un montant HT de 18 851€.



La chronologie des travaux va se dérouler de la manière suivante : après quelques travaux de génie civil de mise en accessibilité des sanitaires et de vérification du drainage, la totalité de l'enveloppe du bardage sera remplacée par un bardage isolant. Ensuite un système de chauffage par chaudière gaz et par aérothermes sera installé et les équipements électriques seront remis aux normes. Les menuiseries seront remplacées et après les travaux d'isolation des murs de pignon, l'enveloppe aura été totalement rénovée et les travaux de reprise du sol pourront s'enchaîner. Seul bémol, à ce stade, l'extension des vestiaires initialement prévue ne pourra pour l'instant pas être engagée suite à une flambée des prix qui ont mis à mal le budget de l'opération.

Autre précision, l'architecte Pascal STIEBERT parti à la retraite fin avril, c'est avec Christophe MINAIRE que la commune a contractualisé pour reprendre la maîtrise d'œuvre et suivre les travaux.

### Dernière étape de la rénovation des abords de la fontaine



Après les tailles drastiques de la végétation envahissante et la mise en place de bacs en acier Corten, un effort restait à faire pour la mise en accessibilité des lieux.

Alain, notre maçon expérimenté, a réalisé un cheminement sans obstacle pour les personnes à mobilité réduite, reliant le trottoir directement à la plateforme de la fontaine.

### Rénovation de l'éclairage public



*Dans le contexte de l'explosion des prix de l'énergie, la municipalité avait pris en novembre rapidement la décision provisoire d'éteindre l'éclairage public de 23h00 à 5h00.*

Même si la situation économique s'est quelque peu détendue depuis quelques mois, l'instabilité des marchés de l'électricité persiste et les prix restent élevés. C'est pourquoi, la rénovation de l'éclairage demeure une priorité et suite à un dossier de demande de subvention déposé auprès des services de l'Etat au titre du nouveau dispositif du "Fonds Verts", la commune a obtenu une aide de 50% du montant hors taxe soit 75.140, € et un appel d'offre est en cours pour remplacer les luminaires énergivores et mettre en place un pilotage centralisé du parc. Pour rappel, ce dispositif permettra de faire des économies en abaissant à seulement 20 % la puissance des lampes, tout en garantissant ainsi un éclairage minimum.

## Assistant de prévention

L'Article L812-1 du Code Général de la Fonction Publique a instauré l'obligation pour toute collectivité d'avoir parmi ses agents, un ou plusieurs assistants ou conseillers de prévention. Alain HAUTIERE, agent de maîtrise au centre technique et par ailleurs pompier volontaire, s'est porté candidat pour cette fonction, pour laquelle il est occasionnellement détaché quelques heures par mois.

Les assistants de prévention ont pour mission de conseiller l'autorité territoriale de leur collectivité en matière de prévention des risques professionnels. Véritables acteurs de terrain, ils suivent une formation initiale de 5 jours puis de 2 jours par an, intègrent un réseau prévention et sont aidés dans leur mission par un conseiller du Centre de Gestion de la Moselle.



## personnel communal

## Un nouvel agent pour les services techniques

Après le départ à la retraite en fin d'année 2022 de Francis HEIDELBERGER, la commune a lancé le recrutement d'un nouvel agent technique spécialisé dans la mécanique sur machine agricole. Titulaire à l'origine d'un BEP en mécanique auto, d'une spécialisation en mécanique moto et machines industrielles et de plusieurs certificats de capacité décernés par différents fabricants de machines agricoles, Ennio PORRECA a intégré l'équipe des ateliers municipaux au 20/02/2023. Il s'est rapidement mis à l'ouvrage en procédant à la révision du parc de machines pour préparer la nouvelle saison de travaux. Outre cette spécialisation, Ennio affiche des compétences variées notamment en serrurerie et soudure, mais également dans les métiers du bâtiment. Une polyvalence appréciable et un renfort attendu par ses collègues.



### BUREAU D'ETUDES V.R.D

3 Rue de Metz - 57990 IPPLING  
Tél : 09 82 54 16 36  
Fax : 03 72 53 00 06  
contact@mketudes.fr  
www.mketudes.fr

**SGE GINGEMBRE & ASSOCIES**  GÉOMÈTRE-EXPERT

Géomètres Experts  
Diagnostics immobiliers

Parc industriel Sud / Z.I. Edison  
6, rue Louis Verdet - 57200 SARREGUEMINES  
Tél : 03 87 98 11 30 - Fax : 03 87 95 03 70  
Mail : [sge@gingembre-geometre-expert.com](mailto:sge@gingembre-geometre-expert.com)  
Site internet : [www.gingembre-geometre-expert.com](http://www.gingembre-geometre-expert.com)

Bureau secondaire 15, rue Vauban  
Responsable Jean-Michel MATHI 57230 BITCHE  
Tél : 03 87 96 06 26

## Projet éolien : épilogue d'un projet qui n'a pas fait l'unanimité

*Avec la fin des études préliminaires de faisabilité et après les réunions publiques organisées par l'association "Vent d'alerte" et les journées de permanence pour l'information du public, les communes de Ippling, Hundling et Rouhling, partenaires à l'origine du projet, s'étaient fixé comme objectif de déléguer, au cours du mois de juin, sur la poursuite ou non de l'opération.*

**Lors de la permanence du 22 mai à l'ECS, les représentants des porteurs du projet Iberdrola et Total Energie, ont présenté les différents scénarios d'implantation envisagés ; à la base un projet de 7 éoliennes, si les trois communes étaient partantes, si non, deux variantes de 6 ou 4 éoliennes sur deux communes. Les conseils municipaux de Ippling et Hundling se sont tenus respectivement les 9 et 13 juin 2023, et se sont prononcés défavorablement c'est-à-dire contre la poursuite du projet. Le conseil municipal de Rouhling avait programmé sa séance le 16 juin, et avait préparé la délibération suivante qui vous est présentée intégralement ci-après :**

### Réunion du Conseil Municipal du 16 juin 2023 à 18h30

**Avis du Conseil Municipal sur la poursuite du projet d'implantation d'éoliennes sur le ban de Rouhling.**

#### Rappel historique :

Lors du mandat précédent, au cours des années 2017 et 2018 la commune de Rouhling, à l'instar de plusieurs communes voisines, a été sollicitée par plusieurs développeurs de projet pour installation et l'exploitation d'éoliennes sur son territoire. Par souci de cohérence économique le territoire envisagé couvrait plusieurs bans de communes mitoyennes. A l'issue d'échanges entre leurs maires, quatre communes ont été amenées à délibérer sur l'intérêt à s'inscrire dans cette démarche. Les communes de Ippling, Hundling et de Rouhling ont répondu favorablement et Nousseviller-Cadenbronn a préféré se retirer du projet. Dès lors une consultation a été lancée avec l'aide d'un AMO (Assistant à Maître d'Ouvrage), pour sélectionner la société à retenir afin d'engager les études de faisabilité. Parmi les candidats, c'est un groupe composé des sociétés Alto Power et Total Quadran qui a été retenu. Par la suite Alto Power a été racheté par le groupe espagnol Iberdrola et Total Quadran est devenue Total Energie.

#### Eléments de contexte :

A partir de 2019 une étude de faisabilité a été engagée. Les porteurs de projet ont procédé à la sécurisation fon-

cière auprès des propriétaires et exploitants des parcelles concernées. Un mât de mesure a, en parallèle, été implanté afin d'étudier les vents et des études préalables ont été menées (acoustique - environnement - paysage - technique, etc.).

Un mouvement de contestation s'est constitué en association pour manifester sous différentes formes son opposition au projet (rencontre avec les élus, tracts, banderoles, affichages sauvages, articles de presse, réunions publiques...).

Les résultats des études ont abouti à la production d'un scénario d'implantation de 7 éoliennes (2 à Ippling, 2 à Hundling et 3 à Rouhling) ainsi que de deux variantes dans la perspective d'un retrait évoqué à diverses occasions par Mme la Maire de Hundling. Des photomontages ont été produits pour illustrer l'intégration dans le paysage. A l'appui de ces documents des permanences ont été organisées dans les trois communes pour informer, répondre aux questions et recueillir les avis. Environ 60 à 70 personnes ont été accueillies à Rouhling, majoritairement des opposants et quelques curieux. Il ressort des principaux arguments et craintes exprimés par des opposants les éléments suivants :

- Ils ne sont pas opposés à l'éolien mais pas dans le secteur et le paysage envisagé ; les éoliennes saccagent le paysage,
- Impact visuel général important, pour Rouhling surtout concernant l'éolienne située la plus à l'ouest (côté Cadenbronn),
- Des craintes importantes par rapport aux nuisances sonores,
- Les incidences et les risques pour la faune et la flore,
- La perte de valeur de l'immobilier.

Aussi, compte tenu des éléments évoqués ci-dessus, et afin d'apporter des réponses à certaines inquiétudes, la municipalité émet les réserves suivantes à prendre en compte par les porteurs de projet et qui conditionnent l'accord du Conseil Municipal pour la poursuite du projet :

1. L'éolienne située à l'ouest, coté Cadenbronn à l'altitude la plus élevée est retirée du projet quelle que soit la version retenue.
2. Concernant le risque de nuisances sonores, un dispositif de type "serration" ou encore appelé "peigne" destiné à réduire le niveau sonore équipera toutes les pales des éoliennes. Ces dispositifs réduisent les turbulences aérodynamiques sur les pales permettant une atténuation des niveaux sonores jusqu'à 3 décibels. Une mesure du niveau sonore au droit des premières habitations, en trois endroits de la commune sera réalisée par un bureau spé-

cialisé et neutre, et ceci tous les ans dans diverses conditions météorologiques afin de contrôler le bon respect de la réglementation acoustique et de prévenir toute dérive dans le temps. En cas d'augmentation du niveau sonore lié, entre autre, à l'usure des pièces mécaniques et le dépassement des seuils réglementaires le développeur s'engage dans un délai de 1 an suivant ce constat à remédier aux problèmes à l'origine du bruit (usure, défaillance...).

3. Concernant la protection de la faune et en particulier des rapaces, un dispositif de détection portant sur une distance d'au moins 500 m et de mise à l'arrêt rapide des machines, protégera le site. Pour une meilleure couverture, il équipera chaque éolienne.

4. Sur le risque d'arrachage de haies, si la situation devait se présenter, le développeur s'engage à replanter le double de la surface déboisée dans des essences identiques. Les sujets replantés auront au minimum une hauteur de 1,5 m.

5. Sur l'aspect financier du dossier la rémunération annuelle pour la commune de Rouhling, toutes parts confondues (impôts, taxes et participations) sera au minimum de :

- 60.000€ pour 2 éoliennes installées,
- 75.000€ pour 3 éoliennes installées,
- 90.000€ pour 4 éoliennes installées.

A cela se rajoute une aide initiale à l'accompagnement d'un projet de 100.000€ pour 3 communes engagées ou 150.000€ pour 2 communes engagées.

6. L'engagement de la commune de Rouhling ne sera validé que si au moins deux communes ont répondu favorablement à la poursuite du projet, en d'autres termes, la commune de Rouhling ne s'engagera pas seule.

Vu la délibération du conseil municipal du 06/03/2019 ;  
Vu la délibération du conseil municipal du 25/09/2019 relative au choix du maître d'œuvre ;  
Vu la constitution d'une association d'opposants ;

Le Conseil Municipal,  
Considérant la décision défavorable du Conseil Municipal d'Ippling en date du 09/06/2023 ;  
Considérant la décision défavorable du Conseil Municipal de Hundling en date du 13/06/2023 ;

#### **Décide à l'unanimité :**

- D'émettre un avis défavorable à l'implantation d'éoliennes sur le ban de la Commune de ROUHLING.

***Comme vous l'aurez compris, la commune a pris en compte les inquiétudes et les interrogations de la population en émettant des réserves. Cependant le conseil municipal a été amené à se retirer de ce projet par dépit et non par conviction.***

***En effet, ce projet collaboratif au départ, ne pouvait, pour diverses raisons, être porté par une commune seule.***

## urbanisme

### La commune révisé son Plan Local d'Urbanisme

Suite aux évolutions de la réglementation et en particulier les différentes lois intervenues dans la dernière décennie (ELAN, ALUR, ZAN.....) le calendrier de mise en conformité des documents d'urbanisme s'est précisé. Ainsi les communes dont les PLU n'ont pas encore été "grenellisés" devront les avoir fait réviser pour 2027 sous peine de ne plus pouvoir octroyer les autorisations d'urbanisme. Un PLU grenellisé, est un document qui intègre les prescriptions du Grenelle de l'environnement notamment en matière de sobriété foncière, de préservation de la biodiversité ou encore de la performance énergétique des bâtiments. Elaboré en 2005, et modifié en 2016 et 2022, notre Plan Local d'Urbanisme est concerné par ces dispositions. Aussi, le Conseil Municipal a inscrit au budget les crédits nécessaires à la révision du PLU. Opération qui pourrait durer au moins 2 ans.



### Maison de santé : ça démarre également

Les premiers sondages pour les essais de sol ont été réalisés en avril et le démarrage du terrassement devrait intervenir dès le mois de septembre.

Il est rappelé que ce bâtiment disposera d'un RDC d'une surface de 300 m2 destiné à l'accueil de professions médicales et d'un appartement à louer. A l'étage, trois appartements d'environ 100 m2 seront destinés à la vente.

### Boulangerie

*Depuis le 1er mars de cette année, la boulangerie Maison MAYER est devenue la Maison FAAS. C'est par le Mouling Dijon que Sandra et Christian FAAS ont pris connaissance de la vente de la boulangerie rouhlingoise.*

Après une visite le couple a eu tout de suite un coup de cœur pour la maison et le village. Pendant six mois, le boulanger diplômé s'est formé à côté de l'équipe de la Maison Mayer. Christian Faas a commencé son apprentissage en 1987 en Allemagne à Kaiserslautern et fut le premier français avec un CAP allemand en 1990. Les nouveaux propriétaires ont gardé les employés et la plupart des recettes connues par les clients. Un boulanger a été embauché et les horaires d'ouverture ont changé. Par la suite, il y aura de nouveaux pains spéciaux et de nouvelles viennoiseries à découvrir. La Maison FAAS a un compte Facebook pour tout renseignement supplémentaire.

La famille réside actuellement à Forbach mais déménagera dans son bâtiment quand la rénovation de l'appartement aura pris fin. La municipalité s'associe à la population pour lui souhaiter la bienvenue et la réussite dans son entreprise.



### La médiation animale avec "Ânes et maux"

*Après leurs premiers pas à l'Ehpad de Rouhling, les ânes de "Ânes et maux" continuent à faire du bien à différents types de publics : médiation animale pour des personnes fragilisées socialement, psychologiquement ou physiquement, découverte du monde de l'âne et week-end de formation pour les futurs propriétaires d'ânes.*

Par exemple, Séverine et son petit troupeau ont reçu des enfants de Farébersviller pour une semaine au cœur de la nature avec les ânes.

Tous les matins, chaque enfant avait une tâche à accomplir : mettre les licols aux ânes, nettoyer l'abri, les brosser, dans le but de les responsabiliser et travailler sur l'estime de soi.

Puis grâce à divers ateliers, on a pu développer l'éveil des sens, l'écoute et l'intérêt à la nature et au monde qui nous entoure.



Séverine et ses amis étaient également présents aux côtés des arboriculteurs, à Pâques pour la chasse aux œufs organisée par l'APE.

*"L'animal ne se nourrit pas d'attentes idéalisées envers les humains, il les accepte pour ce qu'ils sont et non pas pour ce qu'ils devraient être".*

Boris LEVINSON  
Psychologue américain,  
précurseur de la zoothérapie

La médiation asine est une pratique d'accompagnement à visée thérapeutique, éducative ou préventive avec un professionnel qualifié mettant en relation l'humain et l'animal.

Pour tout renseignement, RDV sur la page Facebook "Ânes et maux" ou par téléphone avec Séverine au 06 70 26 26 08.

## Jumelage avec Bergtheim

Commune allemande près de WURTZBOURG. Les amis allemands ont été accueillis du 4 au 10 juin 2022. A cette occasion, diverses animations ont été organisées par le Comité de Jumelage et la municipalité. Le voyage retour à BERGHTEIM est programmé fin juillet. L'émblématique Présidente du Comité de Jumelage (que les Rouhlingeois ont appréciée) Elisabeth DLUGNE cède après 40 années de service, la place à Nathalie LAMARRE.

## Bulletin municipal

Par mesure d'économie, il ne sera transmis que par mail (après inscription en mairie). Il est aussi accessible sur le site internet de Philippe DUMAS.

## Les Noctambules

Cette chorale a gardé des contacts avec ses homologues russes de Saint Petersburg. Cette dernière leur a adressé une chanson dissidente "Volez Colombes" qu'ils rêvent de partager avec leurs amis charentais.

## Nouvelles associations

- 3ASI- pour Aise Senior Informatique. Les bénévoles initient les personnes en difficulté avec l'outil numérique. La mairie a offert 5 ordinateurs reconditionnés.
- RVA pour Rayon Verts Asso qui propose des cours de relaxation. Intervenante Isabelle LEHMAN. 6€ la séance.

## Comité de jumelage : retrouvailles pour petit-déjeuner charentais

Après trois années d'interruption, le comité de jumelage fort de plusieurs nouveaux membres a renoué avec sa tradition et a organisé ce lundi 1er mai son petit déjeuner charentais, le brin d'aillet. Une centaine de personnes se sont retrouvées à l'espace culturel et sportif pour participer à l'évènement. Convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous.



**TAXIS BLANES DAVID**  
Transport toutes distances 7/7

12 imp. Paul Verlaine  
57520 Rouhling  
**06 15 96 38 62**

Conventionné caisses de maladie

**COMMUNES DE RATTACHEMENT :**  
Sarreguemines // Woelfling les sarreguemines

## Les maires de Rouhling

### 1977-1983 : Joseph STARCK (suite du BM139)

#### Travaux Voirie et Réseaux

De 1977 à 1982 : de nombreux travaux de voirie et de réseaux ont été entrepris et réalisés lors de ce mandat, entraînant de nombreux achats de terrains, mais également des extensions de réseaux et de trottoirs. L'ensemble financé majoritairement par des emprunts, une participation municipale et à moindre mesure, par une participation des riverains. De nombreuses rues de la commune sont concernées comme la rue des Jardins, du Stade, du Cimetière, de Lixing, de la Montagne, du Vignoble, des Roses. Elargissement du chemin rural Almesweg et chemin de Hundling.

18/11/77 : cession des terrains communaux au District pour la construction d'une nouvelle station d'épuration.  
31/08/79 : réfection de la place des fêtes. Le chantier est confié à l'entreprise KARP-Nicklaus de Diebling pour un montant de 42 927 francs.

#### Travaux d'assainissement et alimentation eau potable

14/09/82 : décision de créer un collecteur pour amener les eaux usées à la nouvelle station d'épuration pour un montant de 350 000 francs.

#### Travaux de bâtiments

18/11/77 : décision de construire un atelier communal et une remise pour le tracteur. 22/02/80 : Revêtement de la cour à l'arrière du bâtiment des instituteurs. Afin de réduire le coût élevé des travaux (62 000 francs), le maire propose de mettre du macadam que sur la moitié longeant l'entrée des garages. L'autre moitié, devant les logements sera recouverte de schiste rouge pour un montant de 10 900 francs

24/03/82 : travaux de rénovation de la façade sud du bâtiment des instituteurs pour 131 600 francs.

23/04/82 : restauration du clocher de l'église pour un montant de 167 000 francs



Revêtement de la cour devant les garages - Rue des Ecoles



L'atelier municipal

#### "Saga" du projet de construction du bureau de Poste (PTT)

- Au mois de juin 1977, les conditions de fonctionnement du bureau de poste installé dans un logement de la cité ne répondent plus aux normes de sécurité et au besoin communal. Le maire propose la construction d'un bureau adapté à l'augmentation du trafic postal. Deux emplacements potentiels sont étudiés par le conseil municipal. L'un au lotissement du Hofstuck, à l'entrée de la rue des Prés, Section 3 - parcelle 315 d'une superficie de 6,34 ares et l'autre entre la cité et le village, Section 4 - n°40, d'une contenance de 11,89 ares, appartenant à la veuve Alphonsine KELLER. Le maire considérant que le 2ème terrain est plus adapté, le conseil l'autorise à prendre contact avec Mme KELLER "Plan A".

- En novembre 1977, la commission, après avoir étudié l'avant-projet de construction et examiné les avantages et inconvénients des deux emplacements, fixe son choix sur le terrain à l'entrée du Hofstuck et autorise l'architecte à établir un projet définitif "Plan B". Pourquoi ce changement de terrain ?

- Fin mars 1978, suite au projet établi par l'architecte Laurent FLAGEUL pour un montant de 555 000 francs, le conseil municipal décide de construire le bureau de Poste sur le terrain communal à l'entrée de la rue des Prés. Pas de chance ! Car la DDE émet un avis défavorable à la construction sur le terrain du Hofstuck, qui est prévu pour une maison individuelle. Alors, le conseil charge le maire de recontacter la veuve Alphonsine KELLER en vue de l'acquisition de son terrain contiguë à la mairie. On revient au "Plan A".

- Juin 1980. La municipalité ayant prévu de créer un lotissement rue de Lixing, engagea des négociations avec les propriétaires pour l'achat des terrains. Mme KELLER, fine négociatrice, promit au maire, de céder le terrain qui l'intéressait pour le bâtiment la Poste, contre deux parcelles à construire dans le futur lotissement "Plan C".

- Vu la promesse de Mme KELLER et ayant un acheteur, le conseil municipal, autorise le maire à vendre le

terrain du Hofstuck, initialement prévu pour le bâtiment de la Poste.

Nouvelle déception ! Le permis de construire est refusé, car trop ambitieux. Le projet doit être revu à la baisse.

- Un an après, en juin 1981. Le conseil municipal n'étant pas d'accord sur l'échange de terrains, demande au maire de recontacter Mme KELLER pour l'achat de son terrain. On revient au "Plan A".

Si elle refuse, le conseil propose le "Plan D". C'est l'implantation du bureau de Poste sur un terrain communal se situant entre l'atelier communal (section 4 - parcelle 1) et le terrain OGOS.

- Autre déception et rebondissement en mars 1982 ! Courrier du directeur départemental des Postes, M. WEBER. Il précise qu'en raison de la politique immobilière poursuivie par l'administration des Postes, le projet du nouveau bureau de Poste de Rouhling ne pourrait être proposé qu'après l'année 1984, de plus, sa réalisation resterait aléatoire. Il évoqua comme raison, que le taux d'occupation fonctionnel du bureau de Rouhling étant trop faible, la Poste ne pourrait plus accorder le même montant pour le loyer.

Après avoir pris connaissance de toutes les informations, le conseil sort le "Plan E" et propose, qu'étant donné que de nombreuses classes de l'école élémentaire sont inutilisées, de prévoir l'aménagement du nouveau bureau de Poste dans l'aile nord-ouest de l'école mixte au niveau 1 et effectue une demande de désaffectation à l'inspection académique.

- Retournement de situation avec un "Plan F", qui semblerait être la solution définitive !

Juillet 1982. Pour donner suite à l'acceptation de la demande de désaffectation des classes et à une réflexion sur la destination de cette partie de l'école, le conseil municipal décide, que les coûts seront moins élevés d'aménager un "Centre de Première Intervention" dans l'aile de l'école et un "Bureau de Poste" avec logement dans la mairie, à la place du garage des sapeurs-pompiers.

- Finalement, le projet d'aménagement du "Bureau de Poste" dans le bâtiment de la mairie, fut accepté et réalisé en 1983 pour un montant de 232 000 francs et les locaux seront inaugurés en 1984 par le maire suivant.

## Divers

01/04/77 : une pétition a été signée par 41 personnes pour demander l'installation rapide du téléphone. Le conseil municipal décide d'appuyer la requête et de la transmettre.

18/11/77 : la municipalité autorise le District à installer un mini-caisson pour récupérer le verre ménager, dont le produit servira à la recherche médicale contre le cancer. Il y a 45 ans on collectait déjà le verre !

24/02/78 : le conseil décide de faire payer 984 francs aux parents des enfants qui ont dégradé des illuminations de Noël. Chaque époque subit ses incivilités !

22/06/79 : pour pallier l'absence prolongée du secrétaire général, Nicolas TONI, suite à une longue maladie, le conseil décide la création d'un emploi provisoire d'agent de bureau dactylographe. Mme Michèle GABRIEL, mise à disposition par la ville de Sarreguemines, effectua de nombreuses interventions ponctuelles. Puis, après la mise en retraite pour invalidité de Nicolas TONI le 01/12/1981, elle assura l'intérim pour le fonctionnement des affaires de la commune jusqu'en septembre 1982. Elle logera dans l'appartement de la mairie, au-dessus de l'ancien garage des pompiers, d'octobre 1979 à septembre 1982. Ironie du sort, 40 ans après, Mme GABRIEL est adjointe aux finances au sein du conseil municipal depuis 2020.

En 1980, plusieurs emplois communaux ont été créés : Un poste d'ouvrier communal à temps complet et deux postes d'agents spécialisés à l'école maternelle.

28/08/81 : l'installation d'une antenne radiotéléphonique sur le château d'eau fut acceptée par le conseil municipal.

## Ecoles

13/06/77 : substitution du nom des écoles "de garçons et de filles", par "école mixte 1 et mixte 2".

24/02/78 : un courrier est adressé à la municipalité l'informant d'un éventuel regroupement des écoles mixtes 1 et 2. Le conseil vote pour, sous réserve que cette décision n'entraîne aucune suppression de classe.

07/07/78 : après une concertation avec les parents d'élèves et en accord avec le corps enseignant le conseil municipal s'est prononcé pour l'application dès la rentrée scolaire 78/79, de nouveaux horaires de cours : le matin de 8h00 à 11h30 et l'après-midi de 13h30 à 16h00.



Pour ceux qui s'en rappelle, Joseph Starck fut également directeur de l'école élémentaire des garçons de 1963 à 1971. Ensuite, tout en étant dans l'Education Nationale, il se dirigea vers la filière d'éducateur spécialisé auprès du Tribunal de Grande Instance de Sarreguemines.

## périscolaire et animations

### Hivernales : sous le signe du carnaval

Les enfants de l'accueil de loisirs ont participé durant les vacances de février à une semaine d'activités sur le thème des "carnavals du monde". Une thématique colorée et joviale qui leur a permis de découvrir les coutumes et traditions carnavalesques de différents coins du monde.

En semaine divers ateliers étaient proposés : création de masques, de tambourins, de canons à pompons... et autres clowneries en tous genres ! De quoi faire une belle fête, haute en couleur, pour clôturer la semaine.



### Merci !

Grâce aux bénéfices du marché de Noël, organisé par le service animation en décembre 2022, le périscolaire a pu s'offrir de nouveaux jeux de société et ainsi faire plaisir aux enfants.



Un bénéfice qui fait des heureux !



### Printanières : les insectes et leur environnement

44 enfants de 5 à 12 ans sont venus participer à une semaine sur le thème des insectes et leur environnement. Ils ont ainsi pu découvrir chaque jour des ateliers différents, comme par exemple une construction d'abris à pince-oreille et à coccinelle. Pour les après-midi plus sportives, l'équipe d'animation a préparé pour les enfants un rallye photo ou encore, un grand jeu avec de nombreuses énigmes et épreuves.

Petite pause au vert, le mercredi au moulin d'Eschviller à Volmunster. Le matin visite et confection d'une brioche individuelle avec la farine du moulin. L'après-midi les enfants ont participé au jeu de piste du moulin pour découvrir la faune et flore locales. Une semaine bien remplie et instructive !





## Maternelle

### Visite du jardin des Faienciers



Jeudi 6 avril, les enfants sont allés visiter le jardin des Faienciers à Sarreguemines. Fabrice le jardinier leur a fait découvrir les plantes et arbres qui se réveillent doucement avec le début du printemps. Après la visite du jardin, les enfants ont planté des bulbes d'iris qu'ils ont pu emporter à la maison.



### Spectacle des 3 Chardons à l'école maternelle

Le 13 mars 2023, les enfants de l'école maternelle ainsi que la classe de CP-CE1 ont assisté au spectacle "Mirabelle et ses amis" de la compagnie des 3 Chardons.



### Watty à l'école maternelle

Participation des Moyens et des Grands au programme WATTY à l'école, projet d'éducation au développement durable et sensibilisation à la transition écologique.

Les enfants ont assisté à 3 interventions qui ont eu lieu dans les classes sur les économies d'énergie, le gaspillage alimentaire et les économies d'eau.



Carnaval à l'école maternelle

### Elémentaire

## A l'école on pense Nature et Biodiversité

### *Des mangeoires pour les oiseaux...*

Les mangeoires sont prêtes ! Dans la continuité du projet "Oiseaux", les élèves des deux classes (CE2/CM1 et CE1/CE2) ont enfin terminé leurs mangeoires qui seront en partie installées prochainement aux abords de l'école et qui permettront de mener à bien l'observation des oiseaux de notre contrée et ce, grâce aux jumelles offertes par la municipalité. Alors tous à vos jumelles !!

### *Plantation*

Dans le cadre de l'opération "Lire en fête" organisée par la bibliothèque sur le thème de la forêt, les enfants ont participé à une plantation de 72 arbres et découvert les trésors de la forêt par la réalisation d'un herbier géant (voir rubrique "à la bibliothèque" page suivante).



Les élèves sensibilisés au tri

## Opération de sensibilisation au tri

*Dans le cadre des opérations d'information relatives au tri, le service de prévention de la Communauté d'Agglomération intervient régulièrement dans tous types d'établissements. C'est à l'école élémentaire de Rouhling que La Responsable Prévention ainsi qu'une animatrice ont fait une halte vendredi 21 janvier pour des animations autour des déchets.*

Ces interventions dans les écoles visent à sensibiliser les jeunes à la question des déchets. A travers des ateliers ludiques, les enfants très intéressés ont abordé différentes problématiques liées au domaine des déchets : le tri, la réduction des déchets, le compostage, les déchets d'équipements électriques et électroniques.... De nombreuses questions ont été posées telles : "**Le tri et le recyclage des déchets : que deviennent-ils après la collecte ? Pourquoi et comment trier ?**". "**Quels sont les impacts sur l'environnement ?**". C'est avec beaucoup de pédagogie que ces thèmes ont été abordés. Les intervenants repartent avec l'espoir que le jeune auditoire de l'école élémentaire captivé par tous ces précieux conseils les partage avec son entourage et les mette en pratique dans la vie courante.



## Classe musicale à la Hoube

**Les élèves de la classe de CM1/CM2 sont partis en classe musicale à La Hoube près de Dabo du 6 au 10 mars 2023.**

Ensemble, ils ont appris à chanter en chorale avec deux autres classes venues en même temps. Ils ont découvert quelques petits instruments comme les claves, les tambourins, les cymbalettes, les triangles, et ils ont appris à en jouer. Ils ont réussi à mettre en scène une histoire sur le thème de la biodiversité et dans ce cadre ils ont aussi appris que des boîtes de conserves vides pouvaient servir d'instruments de musique pour des animaux marins victimes de la pollution... Tout un programme ! Malgré les nombreux malades durant cette semaine, les élèves ont réalisé un spectacle le dernier jour, pour montrer tout ce qu'ils avaient appris durant cette semaine.



Les élèves ont aussi eu l'occasion d'apprécier les bons petits plats préparés par le cuisinier Guido et toute son équipe, très accueillante, professionnelle, bienveillante et au petit soin pour tout le monde.

Les veillées bricolages, jeux, et découverte d'instruments insolites avec l'artiste Adrien resteront certainement aussi de bons souvenirs...

Et n'oublions pas la grande marche jusqu'au

rocher du Dabo ; même si la chapelle est encore fermée à cette période de l'année, la vue sur toute la région reste imprenable...

Quelle belle semaine passée tous ensemble !



## Prévention Routière 2023

**Après l'épreuve théorique, passée en janvier à l'école en présence du gendarme retraité M. Yvon THIERIOT, les élèves de la classe de CM1/CM2 ont passé les épreuves pratiques sur piste à l'hôtel de la Communauté, le 28 mars.**

Sous un ciel clément, ils ont montré ce qu'ils ont retenu des apprentissages théoriques en pédalant sur une piste jalonnée de multiples panneaux à respecter comme sur une vraie route.

Ils ont aussi été évalués quant à la maîtrise de la bicyclette. Encore un grand bravo à l'élève qui a été sélectionné pour la finale de la communauté qui aura lieu le 31 mai à SARREGUEMINES.



## à la bibliothèque

### Lire en fête

**Dans le cadre de la 15ème édition de "LIRE EN FETE... partout en Moselle" le Département de la Moselle a sollicité les bibliothèques pour proposer des manifestations sur le thème retenu cette année: la FORET. C'est ainsi que 5 activités se sont déroulées à la bibliothèque durant le mois de mars.**

Les bénévoles de la bibliothèque ont proposé trois activités : la plantation d'arbustes fruitiers par les enfants, une balade-découverte en forêt pour tous et un atelier de création d'herbiers géants par les enfants ; le Département de la Moselle quant à lui nous a offert un spectacle musical "L'homme qui plantait des arbres"; et la médiathèque a fait venir dans notre bibliothèque une conteuse professionnelle qui a invité les enfants à entrer dans "le bois perdu".



Plantation d'arbustes fruitiers

Le vendredi 17 mars, avec des températures extérieures redevenues positives, les enfants des classes CM1 et CM2 ont apprécié cette activité où l'occasion leur a été donnée de comprendre davantage le mot biodiversité par une mise en pratique : planter des arbres permet de créer un tissu de vie, un milieu naturel d'accueil où des êtres vivants, des espèces végétales, animales trouvent un abri.

Toutes les explications nécessaires ont été données aux élèves qui ont mis les plants en terre, les ont paillés et ont installé des tuteurs. Voici quelques phrases parmi les nombreuses expressions de satisfaction des enfants : "**C'était trop cool**", "**C'est la première fois que je plante quelque chose**", "**J'ai planté celui-là et j'ai bien fait**", "**Et en plus ça donnera à manger aux animaux**", etc.

Ainsi une soixantaine de plants d'arbustes fruitiers de 4 essences différentes : des pommiers sauvages, des sureaux noirs, des cerisiers de Sainte-Lucie et des pruniers myrobolans ont été plantés sur le site de la table d'orientation. Ces haies fruitières ont été offertes par la Fédération des Chasseurs de la Moselle dans le cadre d'un programme dont le but est de recréer des îlots de biodiversité, d'accueil, de re-



fuge, de protection, de survie de la petite faune sauvage (oiseaux, insectes pollinisateurs...).

Michel GREFF, animateur-nature et naturaliste est venu agrémenter cette activité par quelques explications sur les qualités des arbres et a donné lecture d'extraits de livres choisis.

Vendredi matin, le 17 mars, la conteuse professionnelle Léa PELLARIN, dans l'espace de lecture pour enfants, a enchanté la classe des plus de 5 ans (CP+CE1), avec les histoires "le bois perdu".

Elle raconte :

Il y a de cela bien longtemps, les hommes n'entraient pas dans le bois. C'était un temps où l'on craignait la forêt. C'est en ses racines, en ses ramures que vivaient Pan, dryades et autres créatures sylvestres. Et gare à l'homme égaré qui osait écraser racines et ronces sous ses pieds : dans ces forêts sauvages, l'intrépide qui y entrait ne ressortait jamais. Mais parfois, il arrivait qu'un rêveur pénètre le cœur du bois. À celui-là étaient révélés de grands secrets, mais si celui-là revenait, il n'était plus jamais le même. Ce rêveur gardait en lui l'appel de la forêt.

À leur tour, les enfants se laissent entraîner au cœur du bois perdu. Elle leur propose de rester bien groupés pour partir ensemble dans le bois perdu et aussi pour revenir tous ensemble, personne ne sera perdu dans le bois perdu.

En fin de spectacle les enfants ont pu encore choisir un livre à la bibliothèque.



Le conte "le bois perdu"

Le vendredi 24 mars à 17 h l'espace animation de la bibliothèque, décoré et aménagé pour la circonstance, a accueilli la Compagnie "Le Diapason" pour un spectacle musical "L'homme qui plantait des arbres" d'après le livre de Jean GIONO.

Une belle histoire éthique d'un homme au service

de la nature. Interprétée par deux artistes : Jérôme LANG narrateur et personnage principal, accompagné par Elise HUMBERT au violoncelle, ensemble ils ont captivé pendant une heure les spectateurs attentifs et ravis. Le spectacle était de toute beauté, au plaisir visuel esthétique et gracieux des personnages s'ajoutait le charme auditif du récit et l'harmonie des notes de musique ; les participants, séduits ont pu encore en fin de spectacle, échanger leur vécu avec les artistes heureux de recevoir leurs témoignages de satisfaction.



Après une matinée encore pluvieuse et maussade, le soleil était au rendez-vous le samedi 25 mars l'après-midi, pour le départ d'une promenade guidée par Michel GREFF, animateur-nature et naturaliste. Dans la bonne humeur, le groupe de curieux s'est dirigé vers la forêt toute proche de Lixing, pour la découverte de la faune, de la flore avec ses propriétés médicinales et la collecte de quelques "trésors de la forêt".

Notre guide nous rendait attentifs aux différents chants d'oiseaux, nous faisait prendre conscience de quelques essences d'arbres rares, nous proposait de collecter quelques éléments au sol qui serviront à la création des herbiers géants par les enfants ; l'ensemble du parcours était agrémenté par la lecture de plusieurs extraits édifiants de livres sur la forêt vivante.

Au retour, quelques gouttes de pluie se manifestent et n'altèrent en rien la joie des participants invités à déguster quelques boissons dans l'enthousiasme et la convivialité.



Balade-promenade en forêt

La bibliothèque a accueilli la matinée du jeudi 30 mars 2 classes d'élèves, formées des CP+CE1 et CM1+CM2 pour la création d'herbiers géants. Pendant qu'une classe répartie en deux groupes fabriquait son herbier composé de feuilles mortes, de mousse, d'écorces, de brindilles, de bourgeons, de fruits..., l'autre classe répartie par groupes de 6 ou 7 élèves était initiée à des jeux de cartes spécifiques sur les thèmes de la faune, de la flore et de la forêt : jeux des 7 familles d'arbres, jeu de bataille animale alimentaire, jeu de création d'une forêt...

Encadrés par leurs professeurs, par les bénévoles de la bibliothèque, les enfants ont composé des herbiers sur les recommandations de Michel GREFF, aidé par Claire de la médiathèque qui a assuré la logistique, feuilles, ciseaux feutres, colle...

En fin de chantier, devant les œuvres réalisées avec les "trésors de la forêt", on pouvait constater les mines réjouies des enfants qui recevaient toutes les félicitations de Michel GREFF pour ce beau travail accompli.



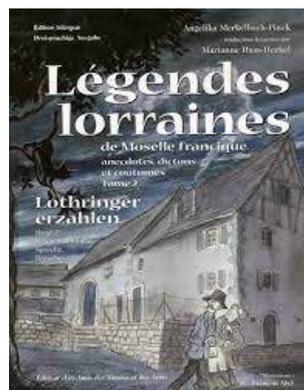
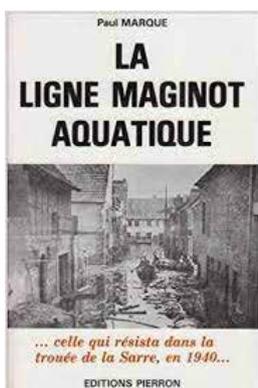
Atelier créatif d'herbiers géants



# à la bibliothèque

## Un fonds local

Parmi des milliers de livres proposés, vous trouverez un fonds local. Des ouvrages qui "parlent" de Rouhling, de la région de Sarreguemines, de la Moselle, de la Lorraine. L'histoire locale, les familles, les institutions de notre secteur sont relatées par des auteurs très différents, mais qui tous ont leurs racines dans notre région si particulière.



La bibliothèque c'est aussi les lecteurs qui sont de plus en plus nombreux. Chaque mois, de nouveaux abonnés font grimper le nombre de prêts qui varie **entre 350 et 550 selon les mois** (y compris ceux qui transitent vers la médiathèque et les autres bibliothèques du réseau. Environ 20%).

### Bibliothèque

13, rue Jacques Prévert

#### Les bénévoles vous accueillent :

- le mardi de 17h30 à 19h00
- le mercredi de 9h30 à 11 h
- le jeudi de 17h30 à 19h00
- le vendredi de 17h30 à 19h00

### Appel à bénévoles !

Vous aimez la lecture ? Vous avez un peu de temps à offrir ? La bibliothèque municipale a besoin de deux bénévoles pour assurer l'accueil des usagers lors de la permanence régulière du mardi soir de 17h30 à 19h00.

Vous serez initiés au fonctionnement de la "douchette" pour l'enregistrement des prêts et retours de documents. Qualités naturelles : le regard bienveillant et le sourire chaleureux. Merci d'avance pour votre engagement.

## Les Amis de la Maison des Arts et des Traditions

### Bilan 2022 et perspectives 2023

*L'association entame en 2023 sa 21ème année d'existence. Le Président Raymond LEHMANN reconduit dans ses fonctions à l'occasion de l'assemblée générale, a décrit l'année 2022 très riche en activités et en manifestations.*

Les bénévoles se sont réunis une trentaine de matinées pour réaliser de multiples travaux d'aménagement, de rénovation, de décoration ou encore de plantation. On relève en particulier l'installation d'une nouvelle vitrine éclairée acquise par la municipalité et l'aménagement d'espaces de présentation du métier de sellier-bourrelier, de battage de céréales ou d'un espace funéraire avec voiturette à cercueil. Côté manifestations, outre les quatre journées portes-ouvertes, les visites programmées ont permis



d'accueillir l'association "Confluence" de Sarreguemines, les classes de CM1 et CM2, l'équipe de l'Office de Tourisme et le Conseil Municipal. La journée du patrimoine sur le thème de 20 ans de l'AMAT, a été l'occasion de dévoiler une peinture en trompe l'œil réalisée par Patrick, un bénévole et présentant "Poldi" le dernier habitant de la maison lorraine.

Au programme de 2023, outre les travaux d'entretien et de restauration, l'accent sera mis sur la mise en lumière et la réalisation de panneaux explicatifs pour mettre en valeur les expositions. Six journées portes-ouvertes sont programmées ainsi que la journée du patrimoine et diverses conférences. A noter que la nouvelle édition du livre "20 ans de l'AMAT", avec mise à jour 2022 est disponible notamment en mairie de Rouhling et désormais exposée à l'Office du Tourisme de Sarreguemines.



### Communication

Dates et horaires d'ouvertures - Saison 2023  
Départ de la dernière visite : 17h00

Dimanche 11 juin	- 15h00 à 18h00
Dimanche 25 juin	- 15h00 à 18h00
Dimanche 09 juillet	- 15h00 à 18h00
Vendredi 28 juillet	- 15h00 à 17h00 : Dans le cadre de la Caravane du Sport 2023
Dimanche 13 août	- 15h00 à 18h00
Dimanche 27 août	- 15h00 à 18h00
Dimanche 17 sept.	- 14h00 à 18h00 : Dans le cadre de la Journée du Patrimoine
Dimanche 01 octobre	- 15h00 à 18h00

D'autres animations et activités sont programmées, mais les dates ne sont pas encore arrêtées.

Visites programmées, minimum 4 personnes : contact au 06 21 10 01 96.

Livre "Les 20 ans de l'Amat", disponible à l'Office de Tourisme et en mairie.

Pour plus d'informations : <https://www.rouhling.fr/maison-lorraine/>



## Entente Jeunes Est Moselle

*L'Entente Jeunes Est Moselle lors de la saison 2022/2023 se sont 240 jeunes de U6 à U17, 210 membres cotisants, 32 éducateurs et dirigeants. L'EJEM a engagé 13 équipes en foot animation et 7 équipes en foot compétition.*

Nous avons organisé la COLRUYT EJEM CUP lors des vacances de Printemps, tournoi regroupant 550 jeunes des équipes U9 - U11 - U13.

Toutes les équipes "une", ont évolué au niveau le plus haut du district mosellan de football. L'équipe des U18-1 qui jouait à Rouhling a terminé invaincue de son championnat et accède au niveau Ligue du Grand Est, l'équipe "une" des U15 a terminé deuxième de son championnat.

Nos jeunes ont également participé à deux tournois internationaux, Hamont en Belgique et Bregenz en Autriche.

Si vous souhaitez avoir des informations sur nos équipes et rejoindre notre club, vous pouvez consulter la page facebook "[facebook.com/EJEM.FR](https://www.facebook.com/EJEM.FR)" ou téléphoner au 06 79 64 52 48.



L'équipe des U14/U15





L'équipe des U12/U13



## Union Sportive de Rouhling

### Le Club se tourne vers la prochaine saison

*La saison est arrivée à son terme pour l'US Rouhling. Le club dresse un premier bilan sportif et se projette sur les événements de cet été.*

Le championnat n'a pas été de tout repos pour les deux équipes du village. L'équipe fanion, évoluant en D2, finit décrochée du groupe de tête mais reste sur une belle fin d'exercice avec 7 victoires lors des 8 derniers matchs. L'USR se classe quatrième de son groupe. L'équipe B dirigée par Pierre JUNG, valide son maintien en D3. La réserve pointe à la huitième place du classement du groupe M. Les deux effectifs restent soudés et ambitieux pour faire mieux la saison prochaine.

#### Plusieurs dates à marquer dans son calendrier :

Si la saison sportive touche à son terme, la saison des fêtes arrive à grands pas. L'USR relance ses fameuses soirées pizzas. La prochaine aura lieu le **7 juillet 2023**. La deuxième édition du Challenge des Présidents se déroulera aux mêmes dates que l'an dernier : les **12 et 13 août**. Au programme : tournoi entre 4 équipes, match de gala et les U18 de l'EJEM affronteront un club de la région. Enfin, victime de son succès, un nouveau repas concert aura lieu le **30 septembre**. Réservez vos dates !

#### Assemblée générale :

Régis MAIRE n'a pas souhaité se représenter à la présidence.

Le comité est composé de :

Christian BORDÉ et Pierrick TONI, co-présidents ; Eric EBERHART et Ludovic KLINGER, vice-présidents ; Arnaud TONI, secrétaire ; Jules TONI, secrétaire-adjoint ; Anthony MICHEL, trésorier ; Lucas KARMANN, trésorier-adjoint, auxquels s'ajoutent 19 asseurs.



L'AG du 14 juin dernier

### La Caravane du Sport fait étape à Rouhling

En collaboration avec le Département, le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) de la Moselle, la Commune de ROUHLING, labellisée "Terre de Jeux 2024" accueille La Caravane du Sport - "Moselle Terre de Jeux" toute la journée du **vendredi 28 juillet 2023 de 10h à 17h au terrain de football de ROUHLING.**

La caravane du sport réunit toutes les associations de Rouhling, ainsi que des associations des environs, et permet aux habitants, aux visiteurs, jeunes et moins jeunes, de découvrir et de s'initier à de multiples activités sportives, incluant le sport santé et bien-être. Une journée festive autour d'animations et d'initiations gratuites et ouvertes à tous.

#### Au programme :

##### De nombreuses animations et ateliers de présentation :

- tennis de table, mini-tennis, judo, jiu-jitsu, self-défense, football, mouvements et danses de bien-être, Tai-Chi-Chuan, home trainer vélo connecté et son écran vidéo, body-gym, exercices de secourisme et des gestes qui sauvent, utilisation de la lance des sapeurs-pompiers et mini-parcours, l'ensemble sera animé et présenté par les associations et clubs de ROUHLING ;
- des animations et présentation d'ateliers assurées par des associations et clubs venant de l'extérieur : simulateur rameur de canoé-kayak, découverte du VTT sur piste, démonstration agility et dressage de chiens...
- de nombreuses associations extérieures sont encore attendues pour offrir : aéromodélisme avec un simulateur de vols, tirs à la carabine et au pistolet, basket...

#### Des stands :

- petite restauration sur place, grillades, buvettes, frites, crêpes, gâteaux, café,
- la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences sera présente pour nous proposer un espace écocitoyen de prévention des déchets,
- la Médiathèque de Sarreguemines met à disposition des ouvrages sur le sport avec un coin lecture,
- un tri des bouchons est proposé sous la guidance de l'association Les Bouchons de l'Espoir,
- présence de la protection civile.

A l'occasion de cette journée, l'association de la Maison des Arts et Traditions ouvre la Maison Lorraine et invite les touristes, visiteurs, à y découvrir son musée.

La Commune de ROUHLING joue les prolongations : elle vous propose de poursuivre cette journée à partir de 20h par une soirée concert avec le groupe **Truck Driver**, à danser sur des musiques Rock'N Roll et Blues (rockabilly : un chanteur, une guitare électrique, une batterie et une contrebasse), le tout agrémenté d'une buvette, d'un bar à vins, petite restauration.



## Association des arboriculteurs

*C'est en présence d'une assistance nombreuse que les arboriculteurs ont tenu leur assemblée générale annuelle le 18/02/23. Dans son rapport moral, le président Hubert GRUN a présenté les nombreuses activités qui ont été réalisées malgré les différentes restrictions dues au covid.*

Pendant ces trois dernières années, les membres du comité, avec le soutien des adhérents, ont installé un nouveau chauffage dans la salle de réunion qui sert de climatisation en été, déplacé le compresseur de réfrigération de la chambre froide en dehors du local, mis en sécurité le monte-charge et installé un nouveau portail au verger. L'état du verger, la lutte contre les ravageurs et la protection des arbres par un filet ainsi que la taille nécessaire avant la pose ont été évoqués. Comme d'habitude, la réunion s'est terminée de façon conviviale autour du vin d'honneur traditionnel.

Le samedi 11 mars, l'association a proposé une formation de taille au verger gratuite et ouverte à tout public qui a attiré un grand nombre de personnes intéressées. Après une formation théorique intéressante et divertissante, les participants, encadrés par le président, M. GRUN, ont pu passer à la pratique de la taille. Une après-midi bien instructive avec la bonne humeur au rendez-vous.

Le Vendredi Saint, l'association des parents d'élèves a organisé de nouveau la chasse aux œufs pour ses adhérents en coopération avec les arboriculteurs au verger communal. C'était un grand plaisir pour tous et toutes.



Lors d'une matinée de travail le 19/04, le broyage du bois de taille par les membres du verger était à l'ordre du jour. Bravo à tous les participants motivés !

Et pour terminer, la bonne nouvelle : Cet été enfin, après l'interruption suite à la crise sanitaire, la fête patronale aura lieu de nouveau !



Re rendez-vous **le premier dimanche d'août (06/08/23) avec vide grenier**, messe en plein air, repas à midi, saucisses grillées, animation pour petits et grands pendant toute la journée et pizza/flamms en soirée. Pensez à réserver votre repas. Toute l'équipe des arboriculteurs se réjouit de vous accueillir nombreux !



## Association des Parents d'Elèves

### La chasse aux œufs dans le verger communal

*L'association des Parents d'Elèves a organisé le vendredi Saint une chasse aux œufs dans le verger communal en partenariat avec les arboriculteurs.*

Un lapin géant et sa carotte ont accueilli les enfants au fil de l'eau. Ils étaient ensuite invités à une petite visite des installations de production de jus de pomme, commentée par le président des arboriculteurs.

Et de là démarrait la balade dans le verger pour collecter 10 œufs multicolores à échanger à l'accueil contre un sachet de chocolats de Pâques. Pour la petite fringale du matin, des boissons et d'excellents gâteaux confectionnés par les membres de APE étaient à disposition.



### Bouchons de l'Espoir 57

Le 7 avril l'association a effectué son premier chargement de bouchons plastiques de l'année pour un poids de 11,08 tonnes. La vente des bouchons permet de faire plaisir aux enfants malades et hospitalisés. Ainsi pour Pâques, les bénévoles de l'association, accompagnés du lapin de Pâques, leur ont rendu visite à l'hôpital de Mercy.

L'association caritative lance un appel, elle recherche des bénévoles, hommes pour soulager ceux qui travaillent dur, et des femmes pour aider à trier. Si vous avez un peu de temps à consacrer pour la bonne cause, n'hésitez pas à vous rendre utile et venez rejoindre les équipes.



### News de l'amicale des Sapeurs-pompiers

*Plusieurs événements ont marqué nos JSP lors du 2ème semestre 2022.*

- Le 1er WE du mois de septembre, l'amicale des pompiers de Rouhling avait organisé une marche topographique autour de Rouhling pour les sections de Hambach, Rouhling et Sarreguemines. Ce sont une quarantaine de jeunes, boussoles et cartes à la main qui ont sillonné les forêts et sentiers de notre commune. Cette matinée s'est achevée dans la bonne humeur autour d'un grand barbecue.



- Le jeudi 22 septembre, 30 jeunes des 3 sections ont participé au rallye



JSP lors du congrès national des pompiers de France, qui s'est déroulé au parc des expositions de Nancy. Ce rallye consistait à visiter 17 stands partenaires de la fédération et à valider une épreuve (physique ou épreuve de connaissance générale) proposée par ce partenaire. Une journée très enrichissante sur la cohésion de groupe ainsi que sur la présentation des moyens du futur.

Afin de grossir l'effectif dans nos rangs, les pompiers recrutent des personnes âgées entre 16 et 55 ans et à partir de 12 ans pour la section JSP.

Si vous hésitez, le service départemental propose un contrat découverte qui consiste à suivre le personnel pendant 1 ans afin de se faire une idée.

Renseignement auprès du chef de l'UO :

Lieutenant Fabrice FEICHT au 06 81 48 49 01 ou son Adjoint : Adjudant-Chef Fabien OGOS au 06 11 42 91 23.

# Tennis Club de Rouhling

## Saison 2023

### Compétitions

le TCR a participé aux compétitions Grand Est cette saison. Ci-dessous le détail des compétitions et inscriptions par catégories :

Championnat 2023			
Printemps Homme Sénior		Été Grand Est Sénior Homme	Été Grand Est Sénior Dame
Homme +35	1 équipe	1 équipe	1 équipe
Homme +45	2 équipe		
Homme +55	3 équipe		

### Infos animation /entrainements

Les entrainements du jeudi (adultes compétitions) se sont terminés en juin 2023. Compte tenu des travaux de rénovation de la salle omnisport qui débutent, pour la nouvelle saison, le TCR vous tiendra informés du lieu et des horaires des entrainements.

### Tennis loisir été

Comme chaque année, l'activité tennis loisir été sera proposée à partir du 17 juin 2023 pour une cotisation de 50€ pour 2 joueurs (1 adulte + 1 enfant ; un couple ; 2 adultes)



Coupe de la CASC - Remise des trophées  
(TCR éliminé en demi-finale)

Pour tous renseignements, prière d'appeler le 06 76 84 25 22 ou 06 83 11 09 14.

### Le mot du Président

"Une nouvelle saison bientôt se termine. Je remercie déjà tous les joueurs qui ont représenté le TCR au courant de l'année dans les diverses compétitions de notre Région Grand Est. La restauration de la salle va apporter un nouveau panache au Club et nous essaierons de vous y accueillir le mieux possible. Je vous souhaite de passer de bons moments sur nos courts extérieurs et de bonnes vacances d'été".

Sportivement, le TCR

## Nouvelles du Club Loisirs

**Le Club Loisirs (anciennement Club du 3ème âge) existe depuis plus de quarante ans et propose des activités de sports et de loisirs pour tout le monde.**

- Lundi de 8h30 à 9h30 : gym douce avec Mme Eliane STARCK ; de 13h30 à 16h00 : tricot et broderie
- Mardi de 13h30 à 17h00 : belote, skip-bo et autres jeux
- Mercredi de 18h15 à 19h30 : yoga avec Mme Joëlle LAUER
- Jeudi de 17h30 à 19h00 : tai-chi avec M. Jean-Marie ZANIN
- Vendredi de 15h30 à 17h30 : scrabble avec Mme WAGNER

Le Club Loisirs serait heureux d'accueillir de nouveaux membres et quelques bénévoles seraient les bienvenus au sein du Comité pour prendre la relève des "anciens".



Le Club réuni en AG le 26/02/2023

## vie associative

### Amicale des Elus et Anciens Elus

#### Sortie en Alsace

L'Amicale des Elus et Anciens Elus qui n'avait plus organisé de sortie depuis la pandémie, s'est rendue le dimanche 25 juin dans la région de BARR.



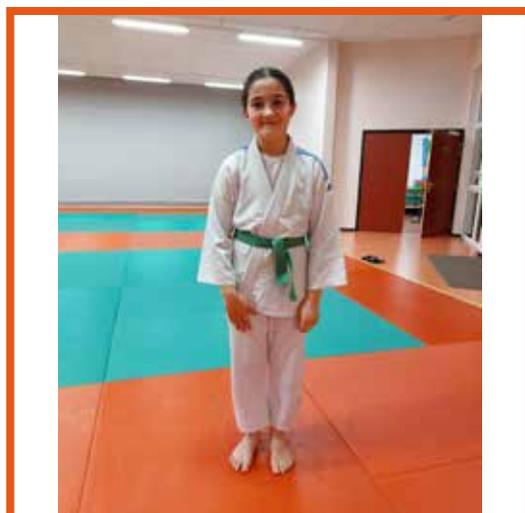
Le matin le groupe a été accueilli par Didier HELMS-TETTER, ingénieur agronome à la retraite, pour une visite d'un jardin quelque peu original, "Le Potager du Paresseux". Après le déjeuner pris au restaurant "A la Vignette" de St Pierre, les amicalistes ont visité successivement le Palais du Pain d'Epices et les caves de la Maison Herr à GERTWILLER. Ils ont terminé la journée par une collation servie au restaurant Le Cocon de ROUHLING.

### Club de Judo Jujitsu

A l'initiative du club de judo de ROUHLING, les enfants de 4 et 5 ans des clubs de judo de Stiring, Farébersviller, et Forbach ont participé à une animation judo éveil en commun qui s'est déroulée le samedi 6 mai. Les enfants ont réalisé des exercices sous forme de jeux qui permettent de travailler l'équilibre, la préhension et la motricité. Ce fut un bel échange entre les enfants et les entraîneurs des différents clubs venus animer cette séance de judo éveil. Le club judo jujitsu de Rouhling propose aux parents de venir faire découvrir à leurs enfants le judo éveil tous les mercredis de 17 heures à 18 heures.



Pour tous renseignements écrire à [Judo.jujitsu.rouhling@gmail.com](mailto:Judo.jujitsu.rouhling@gmail.com) ou présentez-vous directement pendant les horaires d'entraînements au dojo du CIAC, rue Pierre de Coubertin ROUHLING.



#### Les bonnes performances de Louise Frahlia

A l'occasion du grand prix benjamin judo à Hayange, Louise FRAHLIA a représenté avec beaucoup de brio le judo club de Rouhling en terminant 5ème de sa poule. Si Louise a perdu ses deux premiers combats lors du 2ème grand prix benjamin le 29 janvier à Saint-Avold, son entraîneur Willi NEUMANN ainsi que le président du club restent optimistes pour les prochaines compétitions. Bonne continuation à cette jeune judoka.

Organisation complète des obsèques  
24h/24 7j/7



GROSBLIEDERSTROFF

03.87.98.06.46

SARREGUEMINES

03.55.03.21.96

Mail: [michele.urbanija@gmail.com](mailto:michele.urbanija@gmail.com)

site : <http://pompes-funebres-delasarre.com>

Facebook : Pompes funèbres de la Sarre

Contrats Obsèques

# La Flore sauvage de Rouhling, un vrai trésor de la nature



## **Galium aparine (Gaillet gratteron, gratte cul)**

Le gaillet gratteron appartient à la famille des rubiacées qu'on trouve dans des sols argileux et humides. Il pousse dans des haies, aux bordures de champs et de broussailles. Grâce à ses crochets la fermeture velcro a été découverte. Ses petits aiguillons recourbés lui permettent de s'accrocher aux autres végétaux et aux murs. Autrefois ses graines étaient torréfiées pour remplacer le café. Utilisé en infusion, jus ou consommé comme légume, il a de multiples propriétés thérapeutiques. Ses feuilles et tiges sont par exemple riches en vitamine C. En usage externe (compresse) on dit qu'il soulage des ulcères, le psoriasis et des hémorragies.



## **Urticaria dioica (ortie)**

Cette "mauvaise herbe" est une plante plus utile que l'on pense. Elle appartient à la famille des urticacées. On la trouve le long des chemins, des clôtures, des murs et sur les terrains non entretenus. Elle habite toutes les régions tempérées du globe. Cette plante a comme mécanisme de protection, des poils petits et très fins avec une ampoule de venin à leur base qui se casse quand elle pénètre dans la peau. Ce venin contient des composants allergisants et stimulants musculaires qui donnent les sensations de brûlures après avoir été en contact avec l'ortie. De nombreuses plantes soulagent ces piqûres en froissant leurs feuilles sur la zone concernée, ou bien de l'oignon ou encore un coton imbibé de vinaigre. Il existe des livres et des sites internet consacrés uniquement à l'ortie, ses vertus médicinales et ses nombreuses propriétés. Les plus connues sont ses propriétés hémostatiques, anti-inflammatoires et diurétiques. Le plus souvent on la consomme sous forme de tisane ou décoction. En agriculture souvent utilisée sous forme de purin d'orties, elle est un fertilisant et un biostimulant naturel. Elle accélère la croissance des plantes et augmente leurs capacités de défenses naturelles.



## **La carotte sauvage (Daucus Carota)**

Cette plante est l'ancêtre de la carotte cultivée, elle était certainement consommée par les hommes préhistoriques. Les racines sont comestibles, avec les feuilles on peut faire une infusion qui a une action diurétique et qui active le fonctionnement de la digestion, mais attention, Daucus Carota peut être confondue avec la ciguë qui est très dangereuse à l'ingestion. On la trouve aux bords des chemins, dans les prairies ainsi qu'en bord de mer. C'est une plante très rustique qui peut supporter des températures jusqu'à -24 degrés. Elle fait partie de la famille des Apiacées, Ombellifère. La floraison a lieu en juillet, août. La carotte sauvage est favorable au maintien des insectes, elle peut être utilisée aux abords du potager pour attirer la faune ou pour y déposer les chenilles qui attaquent les carottes au lieu de les détruire, car le machaon devient rare.



## **Achillea millefolium**

**(herbe d'Achille, herbe des Charpentiers)**

Elle fleurit de juin à octobre d'une couleur blanche ou parfois rose. Elle attire les papillons et les abeilles. Elle aime un sol argileux et calcaire, plutôt sec et en plein soleil. Les fleurs et les feuilles sont comestibles. En infusion on peut l'utiliser pour soigner les troubles gastro-intestinaux. On dit que les feuilles froissées sur une coupure ont une propriété hémostatique.

***Il est recommandé de consulter un herboriste thérapeute accrédité ou tout autre professionnel de la santé qualifié avant d'utiliser ces plantes de façon thérapeutique.***

A suivre...